

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Vendredi 4 Juillet 2014 - 6 Ramadhan - N° 652 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA,
A REÇU MERCREDI
LES JOUEURS DE L'EN :
**«Vous avez fièrement
représenté l'Algérie»**

Page 24

LE PREMIER MINISTRE
DANS LES AURÈS :
**«Batna sécurisée
en matière d'eau
potable»**

Page 4

● Le plan
quinquennal
2015-2019
sera examiné
la semaine
prochaine

Page 3

RÉVISION DE LA CONSTITUTION
**Le PUND plaide
pour la limitation
du nombre des
mandats des
assemblées élues**

Page 3

ANP REMISE DE GRADES À DES OFFICIERS SUPÉRIEURS

Gaïd Salah préside la cérémonie au nom du Président Bouteflika

Le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a présidé hier au nom du président de la République, Abdelaïz Bouteflika, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, la cérémonie de remise des grades et des médailles à des officiers supérieurs et des cadres du ministère de la Défense nationale. Il a procédé à la promotion de généraux au grade de général-major et de colonels au grade de général, ainsi qu'à la remise de médailles à des cadres militaires et civils. Dans une allocution à l'issue de la cérémonie, le vice-ministre de la Défense nationale a transmis les félicitations du président Bouteflika aux officiers supérieurs promus et aux cadres décorés. Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, a également exprimé son souhait que ces promotions et ces distinctions soient une «motivation pour consentir davantage d'efforts et de sacrifices au service de la quiétude et la stabilité du pays, par fidélité au service des valeureux martyrs».



SANTÉ

Comment
digérons-
nous les
aliments
?

Pages 12-13

SOCIÉTÉ

Tassili Airlines
lance 2 vols
charter reliant
Annaba et
Chlef à la ville
française
de Grenoble

Page 3

CAN 2015

Les Verts,
l'esprit déjà
tourné vers
le rendez-vous
marocain

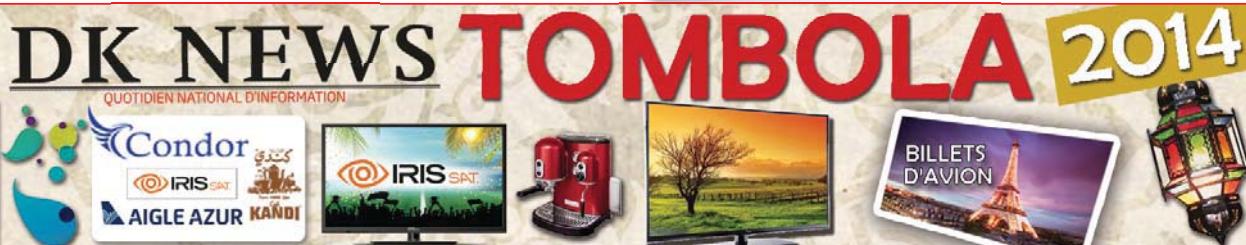
Page 21

CHLEF

HIER À 3H59MN

SECOUSSÉ
TELLURIQUE
D'UNE
MAGNITUDE
DE 3,8

Page 8



Météo► **Régions Nord : 29° à Alger**

Temps partiellement voilé vers les régions Centre et Est avec développement orageuses notamment vers les Hauts Plateaux et les Aurès. Les vents seront modérés d'Ouest à Nord-Ouest. La mer sera agitée.

► **Régions Sud : 37° à Tamanrasset**

Temps chaud et partiellement voilé. Les vents seront variables 30/40km/h avec fréquents soulèvements de sable.

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE :
La journée du samedi 5 juillet chômée et payée


La journée du samedi 5 juillet, correspondant avec la célébration du 52^e anniversaire de la Fête de l'indépendance nationale, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, services

concédés, collectivités locales, entreprises commerciales, industrielles, artisanales et agricoles, y compris pour les personnels payés à l'heure ou à la journée, indique hier un communiqué du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale. Cela intervient conformément aux dispositions de la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée, fixant les fêtes légales, rappelle la même source. Toutefois, les travailleurs exerçant sous le régime du travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service selon l'organisation du travail mise en place par l'employeur, précise le communiqué.

BACCALAURÉAT
50, 20 % de réussite dans l'Ouarsenis

Les résultats de l'examen du baccalauréat session 2014, rendus publics par la direction de l'éducation de la wilaya de Tissemsilt, font ressortir un taux de réussite de l'ordre de 50,20%, toutes filières confondues, soit une amélioration de 0,28% par rapport à l'année écoulée (49,92%). Selon la cellule de communication, sur les 3 795 candidats qui se sont présentés aux épreuves du BAC 2014, 1 905 ont décroché le fameux sésame qui ouvre le droit d'accès à l'université. En effet, l'élève Kais Bakhta du lycée « Serrai » de Lardjém avec une moyenne de 18,01/20, suivi de l'élève Bezerouki Adel du lycée « El Moussalaha » de Tissemsilt avec une note de 18/20.

► DEMAIN À 10H À BOUMERDES
300 facteurs de 48 Wilayas au rendez-vous de la marche des facteurs


Algérie poste, célèbre la fête de l'Indépendance et de la jeunesse par l'organisation de la traditionnelle finale nationale de la marche des facteurs, qui verra la participation de près de 300 facteurs des 48 wilayas en trois catégories : vétérans, séniors et femmes.

L'événement de la finale de la marche des facteurs, demain le samedi 05 juillet 2014, au niveau de la maison de la culture Rachid Mimouni et le long parcours front de mer de la wilaya de Boumerdes et ce à partir de 10h00.

Le circuit de la marche s'étalerait sur 25 km. Le top du dé-part sera donné à partir du jardin El Nasr en présence de M. Mahloul PDG d'Algérie Poste

CLIN D'EIL

	Max	Min
Alger	29°	19°
Oran	25°	20°
Annaba	28°	20°
Béjaïa	28°	20°
Tamanrasset	37°	23°

Horaires des prières

Vendredi 6 Ramadhan 1435

Fajr	03:41
Dohr	13:20
Asr	16:43
Maghreb	20:14
Isha	21:54

**CE DIMANCHE 06 JUILLET****MM. Ghoul et Lamamra au port d'Alger**
DEMAIN À 11H
M. Zaïm Bensaci invité du Forum de DK News

Le président du Conseil national consultatif pour la promotion de la PME, Zaïm Bensaci, sera l'invité du forum de DK News demain samedi 5 juillet à 11h. M. Zaïm Bensaci saisira l'occasion pour faire un tour d'horizon sur la situation économique et traitera de l'évolution du secteur de la PME.

La rencontre se déroulera au centre de presse de notre publi-



cation 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun Alger.

Le ministre des transports, D' Amar Ghoul, effectuera ce dimanche accompagné du ministre des affaires Etrangères M. Ramtane Lamamra, une visite de travail et d'inspection au niveau de l'entreprise portuaire d'Alger, pour s'enquérir du dispositif de facilitation mis en place au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger au titre de la


Algérie Télécom lance KHLASS, le paiement des factures Internet !


Toujours dans la dynamique de qualité de ses services, clientèle du lancement de ligne.

Avec KHLASS, le rechargeement du compte paiement des factures à tout moment, en toute sécurité, il suffit simplement d'un clic de n'importe quel bureau de poste sur : www.idoom.dz ou ec.djweb.dz

COMMERCE
6,5 millions de dollars US d'exportations hors hydrocarbures à partir du port d'Oran

La valeur vénale des exportations hors hydrocarbures à partir du port d'Oran s'est élevée à près de 6,5 millions de dollars dans les quatre premiers mois de l'année en cours, a-t-on appris hier auprès de la Direction du commerce. Quelque 10,879 tonnes de différents produits industriels et alimentaires ont été exportés dans une vingtaine de pays arabes, d'Europe, d'Afrique et d'Asie, a ajouté la même source.

► BOUMERDÈS
90 nouveaux enseignants pour renforcer l'encadrement universitaire


Près de 90 nouveaux enseignants universitaires renforceront l'encadrement pédagogique de l'université M'hamed-Bougra de Boumerdès, à la prochaine rentrée universitaire 2014-2015, a indiqué jeudi la rectrice de cet établissement du supérieur. Outre l'amélioration du volet formation, cette opération devrait permettre un relèvement de la moyenne de l'encadrement de l'université, estimée actuellement à un (1) professeur pour 21 étudiants, soit un effectif global de 1 369 professeurs permanents, a indiqué Mme Cherif Ouiza dans une allocution, lors de la cérémonie de clôture de l'année universitaire 2013-2014. Elle a signalé, en outre, l'affectation, au titre de l'année universitaire écoulée, de cinq (5) bourses à des professeurs de cette université, pour une formation de longue durée dans des universités étrangères, faisant partie de la programmation de neuf (9) autres bourses similaires pour l'année universitaire 2014-2015.

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le PUND plaide pour la limitation du nombre des mandats des assemblées élues

Le président du Parti de l'unité nationale et du développement (PUND), Mohamed Dif, a plaidé, jeudi à Alger, dans le cadre du projet de révision de la Constitution, pour la limitation du nombre des mandats des assemblées élues à un seul mandat renouvelable une seule fois.

A l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, le président de PUND a appelé à limiter le nombre des mandats des assemblées élues, à l'instar des Assemblées populaires communale et de wilaya (APC, APW) et l'Assemblée populaire nationale (APN), les ramenant à un seul mandat de quatre ans, renouvelable une seule fois.

Il a proposé également la suppression du Conseil de la nation et son remplacement

PRD : Accorder plus d'importance à l'opposition

Le Parti du renouveau et du développement (PRD), a appelé, hier à Alger, par le biais de son président, Assyr Taïbi, à accorder plus d'«importance à l'opposition» dans le cadre des consultations autour du projet de révision constitutionnelle, qu'il a qualifiées de «dialogue sérieux». S'exprimant à l'issue de sa rencontre avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la Présidence de la république Ahmed Ouyahia, le président du PRD a souligné la nécessité de donner davantage d'importance à l'opposition, estimant qu'«un pouvoir ne peut être fort qu'à travers une opposition forte». Selon lui, il faut réfléchir à rapprocher les avis et les positions entre les différents acteurs politiques afin de trouver des mécanismes qui permettent de mettre l'intérêt de l'Algérie au-dessus de toute autre considération, le but étant d'arriver à une constitution consensuelle dans laquelle chaque citoyen et parti politique qu'il soit du pouvoir ou de l'opposition trouvera sa place. Dans ce sens, M. Taïbi a précisé qu'en tant que nouveau parti il œuvre à «travailler avec toutes les parties sur la scène politique pour se rapprocher de la société afin de contribuer à trouver des solutions aux différentes crises qu'a connues le pays, considérant que l'Algérie est sur la bonne voie». Concernant les propositions du PRD pour la révision de la constitution, M. Taïbi a fait savoir qu'elles s'articulent essentiellement sur la consécration de l'Etat de droit à travers la consolidation de l'indépendance de la justice notamment par la création d'une cour constitutionnelle à la place du conseil existant actuellement, le renforcement des prérogatives du conseil supérieur de la magistrature et la consolidation du rôle de la presse. Outre le système semi-présidentiel, qu'il considère «de plus approprié» pour cette période, le PRD a préconisé d'accorder une plus grande importance à la société civile, de donner plus de prérogatives de contrôle au parlement ainsi que de mettre en place des mécanismes pour cette mission et la réactivation de la Cour des comptes et sa préservation de l'influence des différents pouvoirs dont l'exécutif.

Le PVN émet des réserves quant à l'inscription de la réconciliation nationale dans le préambule

Le Parti de la victoire nationale (PVN), a émis des réserves quant à l'introduction de la réconciliation nationale dans le préambule de la prochaine constitution, a indiqué hier à Alger, son président M. Mahfoud Addoul, reçu par le ministre d'Etat, directeur de cabinet à la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia.

A l'issue de sa rencontre avec M. Ouyahia, chargé de mener les consultations autour du projet de révision constitutionnelle, M. Addoul a indiqué qu'il a évoqué particulièrement l'aspect lié à la paix et la réconciliation nationale, exprimant les «réserves» de sa formation politique quant à son inscription dans le préambule de la prochaine constitution.

L'autre point sur lequel le PVN a émis des réserves est l'article relatif à la «parité», estimant que cette question pourrait «nous emmener dans un tunnel», préférant «parler plutôt de l'égalité des chances entre l'homme et la femme». M. Addoul a fait savoir par ailleurs, que le parti de la victoire a introduit 23 amendements au projet de constitution soumis par la Présidence de la République pour consultations et plusieurs propositions.

Il s'agit, entre autres, de l'adoption du sys-



par un Conseil supérieur consultatif et la réactivation du rôle du Conseil constitutionnel.

Mohamed Dif a appelé en outre à inscrire dans le texte de la loi fondamentale une disposition stipulant la création d'un Conseil national de surveillance des élections.

Appelant à la moralisation de l'activité politique, M. Dif a fait savoir qu'outre l'introduction des modifications dans le préambule de la prochaine constitution, il a fait 25 propositions portant sur 5 axes principaux, sans toutefois les détailler.

Le PUND a proposé par ailleurs de prévoir dans la pro-

chaine loi fondamentale du pays la mise en place de plusieurs conseils consultatifs placés auprès de la Présidence de la république dont un Conseil supérieur de l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, un Conseil supérieur des droits de l'homme et un conseil de l'économie nationale.

Le 15 mai dernier, la présidence de la République avait adressé des invitations à 150 partenaires constitués notamment des partis politiques, organisations et associations nationales représentants de diverses corporations, en vertu de la décision du président Bouteflika, prise le 7 mai dernier, en Conseil des ministres.

Les invitations ont été acceptées par 30 personnalités sur 36 destinataires, 52 partis politiques sur 64 invités, toutes les organisations et associations nationales destinataires d'une invitation et les 12 professeurs d'universités sollicités.

SELLAL L'A ANNONcé À BATNA

Le plan quinquennal 2015-2019 et la loi des finances 2015 seront examinés la semaine prochaine

Le plan quinquennal 2015-2019, ainsi que le projet de loi des finances 2015, seront examinés la semaine prochaine par le gouvernement, a annoncé, jeudi à Batna, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. S'exprimant lors d'un point de presse au terme de sa visite de travail dans la wilaya de Batna, M. Sellal a indiqué que le gouvernement examinerait le plan quinquennal 2015-2019 et la loi des finances 2015 la semaine prochaine, soulignant que le plan quinquennal accordera la priorité à l'amélioration de l'infrastructure de base et à l'entrepreneuriat, d'une manière générale, conformément aux engagements pris dans ce sens. Le Premier ministre a indiqué, en outre, que le «gouvernement de terrain» qu'il conduit, effectuera des visites de travail et d'inspection, durant et après le mois de Ramadhan, dans les différentes wilayas du pays».

Tassili Airlines lance deux vols charter reliant Annaba et Chlef à la ville française de Grenoble

La compagnie nationale Tassili Airlines (TAL) a lancé jeudi deux nouvelles dessertes charters reliant les villes algériennes d'Annaba et de Chlef à la ville française Grenoble (Sud-Est), dans le cadre du développement de son réseau international touristique grand public.

Ces liaisons Annaba-Grenoble-Annaba et Chlef-Grenoble-Chlef seront opérées chaque jeudi, à bord de Boeing 737-800 d'une capacité de 155 sièges, selon les explications d'Abdelkrîm Kaouche, PDG de Djamilia voyages, partenaire de TAL dans ce programme touristique de la saison estivale.

Les membres de la communauté algérienne établie à Grenoble qui se déplaçaient auparavant jusqu'à l'aéroport de Lyon pour rejoindre l'Algérie, ont accueilli avec «satisfaction» l'ouverture de ces lignes, a-t-on constaté.

Abordé par l'APS à l'aéroport de Grenoble Isère, Abed s'est dit «très content» du lancement du vol direct Grenoble-Chlef-Grenoble, une desserte n'étant pas assurée jusqu'à présent par les compagnies aériennes Air Algérie et Aigle Azur, selon lui.

«J'habite à Gex et c'est plus facile pour moi de me déplacer à l'aéroport de Grenoble qu'à celui de Lyon pour effectuer un voyage à destination de Chlef», a-t-il relevé.Résidant à Grenoble depuis plus de 10 ans, H'mida qui parcourait une distance de près de 100 km pour arriver à l'aéroport de Lyon, a également salué cette initiative, estimant que les villes d'Annaba et de Chlef seront désormais accessibles à partir de cet aéroport qui offre un accès direct et rapide au centre ville de Grenoble et aux stations de ski.

Présent à la cérémonie d'inauguration du vol Annaba-Grenoble-Annaba, Sharif Adelhafid, consul-adjoint d'Algérie à Grenoble a affirmé à la presse que cette initiative s'ajoutait aux efforts déployés par l'Etat pour assurer de meilleures conditions de transport des ressortissants algériens établis à l'étranger.

Dans le cadre de ce programme touristique, d'autres dessertes charters devraient être lancées pour relier les villes algériennes d'Alger, de Sétif et de Béjaïa à Saint-Etienne (centre de la France) et les villes d'Oran et de



Constantine à Grenoble. Ces vols seront opérés jusqu'au 13 septembre, tous les jeudis, vendredis et samedis selon la destination, soit un total de 84 vols avec une capacité globale de 26.000 sièges contre 6.820 sièges offerts sur 22 vols durant l'été 2013. La compagnie qui avait lancé l'année dernière des vols charters vers ces deux villes françaises à partir de Jijel et de Béjaïa, prévoit l'inauguration vendredi des vols Saint Etienne-Sétif et Saint Etienne-Alger. Selon la compagnie, la grille tarifaire applicable du 3 au 26 juillet se situe entre 99 euros pour un aller et un retour simple et 200 euros pour un aller-retour. Les mêmes tarifs seront reconduits durant la période allant du 21 août au 13 septembre dans les deux sens. Le programme charter touristique permettra à Tassili Airlines d'acquérir une expérience comme étape préalable à son introduction sur le marché régulier international, prévue au deuxième semestre 2014», a indiqué récemment Adil Cherouati, directeur commercial de cette compagnie publique. TAL devrait faire son entrée sur le réseau du transport régulier international en assurant des dessertes vers la France, l'Italie et la Turquie après avoir obtenu cette année, un accord de la direction de l'Aviation civile et de la météorologie (DPCM), relevant du ministère des Transports. Cette compagnie est, ainsi, autorisée à opérer de manière graduelle des vols internationaux grand public avec 11 lignes réparties comme suit: Alger-Marseille, Alger Montpellier, Alger-Lyon, Alger-Nantes, Alger-Strasbourg, Béjaïa-Metz (France), Alger-İstanbul, Oran-İstanbul, Constantine-İstanbul, Alger-Rome, Alger-Milan. En 2013, TAL a transporté près de 600.000 voyageurs, un chiffre en «nette évolution» par rapport à 2012.

Sellal remet les clefs de leurs appartements à des bénéficiaires de logements publics locatifs à Hamla 3

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a procédé, jeudi à Batna, dans une ambiance festive, à la remise symbolique des clefs de leurs nouveaux appartements à quelques uns parmi les 600 bénéficiaires de logements publics locatifs réalisés au pôle urbain de Hamla 3. Destiné à la résorption de l'habitat précaire (RHP), ce programme, inscrit en 2009, porte sur la réalisation de 900 unités à caractère social sur un total de 1.060 LPL de type F3, selon les explications fournies sur place au Premier ministre.

Dix-sept (17) entreprises de réalisation ont été mobilisées pour la réalisation de ce programme d'habitat «dans les délais impartis», ont souligné les responsables locaux concernés, précisant que cette opération avait été lancée fin décembre 2009 pour un délai de 15 mois.

Ce programme RHP a permis jusque-là le relogement de 900 familles, soit environ 4.500 âmes, a-t-on également rappelé. M. Sellal s'est enquis, au niveau de ce même pôle urbain de Hamla-3, à Batna, relevant administrativement de la commune d'Oued Chaâba, du secteur de l'habitat dans la wilaya.

S'agissant du segment social, près de 1.500 unités ont été distribuées à Batna depuis le début de l'année 2014 en attendant l'attribution prochaine de 3.661 autres dont les travaux sont entièrement achevés. Un quota de 2.981 logements a été attribué en 2013 et 520 logements en 2012, selon les explications fournies à M. Sellal.

La wilaya de Batna a bénéficié, au titre du plan quinquennal 2010-2014, d'un programme de réalisation de 14.000 logements parmi lesquels 4.276 sont achevés, le reste étant en chantier. S'agissant du programme complémentaire de l'année 2013, portant sur la réalisation de 5.000 unités supplémentaires, il a été procédé au lancement des travaux de 1.485 unités, le reste étant en phase de lancement. Dans le cadre des programmes quinquennaux 2005-2009 et 2010-2014, ce sont 28.500 logements, tous segments confondus, qui ont été inscrits dans cette wilaya.

Sur ce total, 13.776 unités sont achevées, 11.209 en cours de réalisation et le reste, soit 3.515 unités, est en voie de lancement des travaux.

Sellal accueilli chaleureusement par les élus et la société civile près du barrage de Koudiat Medouar à Batna

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, qui s'appretait à rejoindre le site du barrage de Koudiat Medouar, pour y inaugurer le système de transfert depuis l'ouvrage de Beni-Haroun, a été chaleureusement accueilli, près de Timgad, par les élus et des représentants de la société civile de la wilaya de Batna.

Plusieurs centaines de personnes venues de différentes régions des Aurès, dont des cavaliers en tenue traditionnelle, ont tenu, au moyen de salves de baroud, de vivats et de youyous, à marquer leur attachement à l'unité du pays et à exprimer leur satisfaction devant les réalisations initiées dans la wilaya de Batna dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Un programme fort de nombreuses réalisations socioéconomiques dont plusieurs doivent être inspectées, inaugurées ou lancées par M. Sellal tout au long de sa visite de travail. Visiblement ému par cet accueil, le Premier ministre n'a pas hésité à aller au devant des personnes qui se sont déplacées pour l'accueillir, ainsi que l'importante délégation qui l'accompagne, échangeant des propos amicaux avec plusieurs groupes de citoyens de tous âges.

LA VISITE DE TRAVAIL DE SELLAL DANS LA WILAYA DE BATNA

BATNA sécurisée en matière d'eau potable

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a achevé, jeudi après-midi, une visite de travail dans la wilaya de Batna, au cours de laquelle il s'est enquis de l'état d'avancement de plusieurs projets, inauguré de nouvelles réalisations et lancé plusieurs autres.

M. Sellal, accompagné d'une importante délégation ministérielle, a notamment inauguré, au barrage de Koudiat Medouar, près de Timgad, le grand transfert hydraulique réalisé au titre du système de Beni-Haroun. Le Premier ministre a également procédé à l'inauguration officielle, au chef-lieu de la wilaya, du Centre anti-cancer (CAC) en donnant le coup d'envoi du premier traitement par radiothérapie dans cet établissement à vocation



régionale. Sur place, M. Sellal a pris la décision importante de créer, au sein du CAC, un pavillon spécialement réservé aux malades atteints de silicose, nombreux dans la commune de T'kout en raison de l'activité de taille de pierre, très répandue dans cette région.

M. Sellal a ensuite donné le coup d'envoi des travaux hydrauliques destinés à sécuriser la ville de Batna en matière d'eau potable. Il s'est également rendu au nouveau pôle urbain Hamla-

3 où il a inspecté un projet de 100 logements sociaux participatifs avant de remettre symboliquement les clés de leurs appartements à des bénéficiaires du programme de logements publics locatifs. A son arrivée à Batna, le Premier ministre avait donné le coup d'envoi des travaux de réalisation d'une voie autoroutière devant relier la wilaya de Batna à l'autoroute Est-Ouest, avant d'inaugurer l'échangeur Nord de la ville de Batna.

Le transfert hydraulique entre les barrages de Beni Haroun (Mila) et de Koudiet Medouar

Le transfert hydraulique relevant du système de Beni-Haroun (Mila), raccordant le barrage géant (près d'un milliard de m³ stocké) à l'ouvrage de Koudiat Medouar, près de Timgad, a été inauguré, jeudi, par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Ce transfert a été réalisé dans le cadre d'une ligne verte d'urgence au moyen d'une conduite d'une longueur de 120 km et d'un diamètre de 1,40 m, pour un débit de l'ordre de 1 m³ par seconde. Une seconde ligne, parallèle, sera activée au début de 2015, selon les explications des responsables locaux du secteur.

Cet important projet qui relève du système de transfert entre le barrage-tampon d'Oued Athmania (en aval de l'ouvrage de Beni-Haroun) et la station de pompage d'Aïn Kercha grâce à un volume transféré de 282 millions de m³ par an, à même d'assurer les besoins de cette région des Aurès pendant les 30 années à venir.

Un volume de 255 millions m³ sera réservé à la wilaya de Batna, dont 84 millions de m³ pour l'AEP, le reste étant consacré à l'irrigation d'une superficie de 34.000 hectares de terres agricoles situées dans les communes de Chemora, d'Ouled Fadel et d'Aïn Toudta. Vingt-sept (27) millions de m³ du volume transféré seront orientés vers la wilaya voisine de Khencelia. Le premier ministre s'est enquis du sys-

tème de Beni-Haroun, considéré comme le plus grand système hydraulique algérien, devant fournir, à terme, 504 millions de m³ destinés à l'AEP d'une population de six millions d'habitants vivant dans six wilayas de l'Est du pays, en l'occurrence Jijel, Mila, Constantine, Oum El Bouaghi, Batna et Khencelia.

L'opération de transfert Oued El Athmania-station de pompage d'Aïn Kercha, dont le transfert vers Koudiat Medouar constitue une des branches (dite ligne verte), fournit au total un volume de 327 millions de m³ dont 51 millions destinés à l'AEP et 276 millions à l'irrigation de près de 45.000 hectares.

Cette opération d'envergure a nécessité un investissement public de plus de 34,7 millions de dinars. S'agissant de la seconde branche (dite Ourkiss, du nom d'un barrage situé dans la wilaya d'Oum El Bouaghi), ou couloir n° 2 de ce transfert, destinée notam-

ment à l'irrigation de 40.000 hectares, M. Sellal a insisté sur sa livraison, ainsi que de l'ensemble des projets en cours dans le cadre du système de Beni-Haroun, durant le mois d'avril 2015.

La première tranche du système de Beni-Haroun (barrage de Beni-Haroun-barrage d'Oued Athmania via une station de pompage), pour l'AEP des wilayas de Constantine et de Mila, avait été inaugurée en septembre 2007 par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.

Le volume pompé à ce jour à la faveur de cette première tranche du système de Beni-Haroun dépasse les 151 millions de m³.

Le fonctionnement du système de Beni Haroun est servi par des moyens de télégestion, à savoir des équipements informatiques de gestion, un système de supervision et un réseau de fibre optique d'un linéaire de 62.500 m.

Un pavillon au CAC de Batna pour soigner les patients atteints de silicose

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a instruit les responsables locaux de la santé, jeudi en marge de l'inauguration du centre anti-cancer de Batna, à l'effet d'ouvrir, au sein de cet établissement, un pavillon spécialement destiné à prendre en charge et à soigner les patients atteints de silicose. Ces ma-

lades, nombreux dans la commune de T'kout où ils se sont longtemps adonnés à la taille de pierre, activité à l'origine de la contraction de la silicose, doivent être convenablement traités, dans une structure moderne, a souligné M. Sellal.

Le ministre de la Santé, de la popu-

lation et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a indiqué que ce pavillon sera rapidement opérationnel en attendant l'ouverture du nouvel hôpital de T'kout dont une aile sera exclusivement consacrée à la lutte contre cette maladie.

APS

LE CONSTAT DE M. AMARA BENYOUNÈS

Absence de la grande distribution, problème n° 1 du commerce en Algérie

L'absence de la grande distribution notamment pour les produits de large consommation est le principal problème du commerce en Algérie et qui constitue une des sources de l'inflation, a indiqué hier le ministre du Commerce Amara Benyounès.

«Le problème numéro 1 du commerce en Algérie, c'est l'absence de la grande distribution. Il faut absolument que nous arrivions à l'organiser», a précisé M. Benyounès dans une déclaration à la presse à l'issue d'une visite d'inspection à Alger et Blida en compagnie du ministre de l'Agriculture et du Développement rural Abdelouahab Nouri. Il a plaidé pour la réalisation de beaucoup de hypermarchés et de marchés de gros à travers le territoire national. «C'est avec les hypermarchés et les marchés de gros que nous pouvons réguler le marché du détail et aussi jouer sur l'inflation. La faiblesse de la grande distribution est une des sources de l'inflation dans notre pays», a expliqué M. Benyounès, rappelant que huit marchés de gros sont en cours de réalisation dans plusieurs wilayas.

Interrogé sur l'indisponibilité ces derniers jours du lait en sachets d'un litre dans les magasins, le ministre du Commerce a reconnu qu'il y a quelques petits problèmes dans certains quartiers (...) mais, en général, il y a une disponibilité satisfaisante du



lait à travers tout le territoire national».

«Le problème se pose peut-être dans le volume des quantités de lait en poudre fournies aux laiteries. Ces quantités doivent être multipliées afin de permettre à ces unités de production de faire face aux besoins», a estimé de son côté le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Nouri. A Boufarik (Blida), au siège de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL), les deux ministres ont reçu des assurances quant à la disponibilité de la poudre de lait en quantités suffisantes.

M. Nouri a instruit les responsables de l'ONIL de faire le nécessaire pour que le marché soit régulièrement alimenté en lait. «Je ne veux plus entendre parler de crise de lait», a-t-il ordonné. Par ailleurs, MM. Nouri et Benyounès, qui ont visité dans la matinée le marché de gros de Bougara (Blida), étaient unanimes à dire que les produits de grande consommation sont disponibles en surplus dans les marchés et que les prix ont «beaucoup» baissé par rapport au début du mois

sacré de Ramadhan, entamé dimanche en Algérie, et la semaine qui l'avait précédé. Des mandataires au niveau de ce marché de gros ont fait état aux deux ministres de la baisse de la demande qui les contraint à stocker leurs marchandises au-delà du raisonnable, déplorant chez le citoyen cette tendance à acquérir de grandes quantités de légumes au début de ramadan avant que la demande n'enregistre une baisse drastique.

Les prix des fruits et légumes a connu une baisse relative comparativement aux journées précédentes au niveau du marché de gros de Bougara, selon les mandataires, affirmant à titre d'exemple que les carottes sont cédées à 50 DA/kg, contre 70 il y a quelques jours, les courgettes à 60 DA au lieu de 100, alors que les oignons sont cédés à 15 DA/kg.

«Au port d'Alger, la délégation a reçu des explications sur le rôle de l'inspection vétérinaire dans le contrôle sanitaire des animaux, des produits animaux et d'origine animale, des produits de pêche et des médicaments vétérinaires d'importation ou d'exportation. Le bilan des six derniers mois de cette inspection qui réclame un renfort en vétérinaires au port d'Alger, a fait état du refoulement de 166 tonnes de viande bovine congelée et de 26 tonnes de foie d'ovin congelé, parce que ne respectant pas les prescriptions sanitaires en vigueur.

«Tous les produits d'importations, notamment alimentaires, sont vigoureusement contrôlés au niveau du port d'Alger par les ministères du Commerce ou de l'Agriculture», a commenté M. Benyounès.

AFFAIRES RELIGIEUSES

8.500 aides financières octroyées pour la construction de mosquées durant la dernière décennie



Le ministre des affaires religieuses et des waqfs, Mohamed Aissa, a affirmé jeudi à Alger que l'Etat avait accordé plus de 8.500 aides financières au profit d'associations chargées de la construction de mosquées lors de la dernière décennie totalisant un montant de 7,7 milliards de dinars.

L'Etat «a accordé 8.514 aides financières d'une valeur globale de 7,7 milliards de dinars, lors de la dernière décennie, au profit d'associations chargées de la construction de mosquées», a indiqué M. Aissa lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrées aux questions orales, soulignant que «le financement intégral par l'Etat de cette opération s'inscrit dans le cadre du programme spécial du gouvernement de structuration des mosquées à travers le territoire national».

Le montant des aides accordées par l'Etat à ces associations «est appelé à augmenter» en raison de la hausse des coûts de réalisation», a affirmé M. Aissa, à «condition que l'Etat prenne en charge entièrement la réalisation d'un réseau national d'encadrement de l'ensemble des mosquées».

L'Etat «a pris en charge la réalisation de la Grande mosquée d'Alger, qui a coûté au Trésor public 122 milliards de dinars, outre 23 mosquées pôles en cours de réalisation nécessitant une enveloppe de 23 milliards de dinars et 250 mosquées locales d'une somme globale de 29 milliards de dinars», a précisé le ministre.

A une autre question sur la réhabilitation de la mosquée Al-Ansar dans la ville de Jijel, le ministre a dit que «le coût des travaux de cette mosquée qui était à la base une église était estimé dans un premier temps à 5 milliards de centimes, sauf que le manque de financement et la situation qu'à vécue cette région durant les années 1990 «ont causé l'arrêt des travaux, après l'interdiction de la collecte de dons pour la réhabilitation de l'architecture interne de la mosquée».

Après l'examen du dossier, le ministre a annoncé que le projet sera relancé avant la fin de l'année en cours, soulignant qu'une assiette sera choisie pour l'édition de la mosquée pôle dans la même wilaya.



À l'issue d'une visite au niveau de l'antenne de l'Office national interprofessionnel du lait (ONIL) à Boufarik quant à la disponibilité du lait durant tout ce mois de ramadan. Il a appelé les responsables de cette structure à assurer un approvisionnement suffisant en matières premières afin d'éviter toute éventuelle rupture durant ce mois sacré.

Le gouvernement «envise la réalisation d'investissements publics adaptés à la nature et à l'environnement de la wilaya d'Illizi», a affirmé hier à Alger le ministre des Relations avec le Parlement, Khalil Mahi. Les investissements envisagés «sont adaptés à la nature et à l'environnement de la wilaya d'Illizi ainsi qu'aux préoccupations de ses habitants», indique M. Mahi qui répondait, au nom du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à une question d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN). Il a précisé que l'objectif du gouvernement est de créer une dynamique économique génératrice d'emplois. «M. Mahi a rappelé

«les mesures incitatives importantes adoptées par le gouvernement au profit des investisseurs et du climat d'affaires, en général, et du Sud et des Hauts-Plateaux, en particulier».

Il s'agit, a-t-il dit, de «l'accès au financement et au foncier, la facilitation de la création, du développement et de la réhabilitation des entreprises et du renforcement des infrastructures». M. Mahi a fait état de la réalisation à In Amenas, dans la wilaya d'Illizi, d'une zone industrielle aux normes internationales sur une superficie de 200 hectares extensibles, et d'une zone d'activités de près de 21 hectares dans la ville d'Illizi pour la réalisation de

projets d'investissement. Le ministre a estimé à 92 le nombre des dossiers déposés à fin mai 2013 auprès de la commission chargée des projets d'investissement. Concernant la bureaucratie qui entrave la réalisation des projets d'investissement dans la région, le responsable a répondu que le gouvernement accorde une importance particulière à la lutte contre ce fléau. Toutes les mesures nécessaires seront prises dans ce cadre, a-t-il soutenu précisant que les dossiers seront examinés au niveau du gouvernement et non pas au niveau de la Commission nationale des marchés si le montant de l'investissement dépasse les 10 milliards de dinars.

ILLIZI

Le gouvernement envisage la réalisation d'investissements publics adaptés la région

COMMERCE

L'UGCAA plaide pour le plafonnement des prix des produits locaux



L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a plaidé mercredi à Alger pour un "plafonnement" des prix des produits alimentaires locaux notamment les fruits et légumes afin de freiner la hausse observée durant le mois de Ramadhan et les fêtes de l'Aïd.

"Le plafonnement des prix doit être assorti d'une politique de fixation de la marge bénéficiaire des commerçants afin de permettre aux services de contrôle d'établir les infractions pour un meilleur contrôle du marché", a déclaré le président de l'UGCAA Salah Souilah lors d'une conférence de presse. Le conférencier a indiqué que l'augmentation des prix des produits alimentaires notamment ceux des fruits et légumes durant les fêtes (Ramadhan et fêtes de l'Aïd) était due notamment à l'accroissement de la demande en ces périodes mais aussi à la spéculation.

Le président de l'UGCAA a appelé à "un débat" entre le ministère, l'UGCAA et les différentes parties impliquées dans le secteur pour chercher des solutions au phénomène de l'augmentation des prix durant les fêtes. Lors de cette conférence à laquelle participait l'Union nationale des marchés de gros des fruits et légumes affiliée à l'UGCAA, il a été affirmé la disponibilité des produits alimentaires notamment les fruits et légumes de saison.

"Les prix au niveau de ces marchés sont abordables", selon M. Souilah qui a estimé que l'augmentation enregistrée ces derniers jours était au niveau des marchés de détails.

L'UGCAA a plaidé en faveur de la réalisation des marchés couverts de proximité pour lesquels "des fonds énormes ont été alloués sans qu'ils ne voient le jour", regrettant l'absence de l'organisation dans les marchés de gros à l'image des marchés de H'taba et celui de Boufarik ce qui a permis, a-t-il dit, "la prolifération de l'informel".

Par ailleurs, le représentant des distributeurs du lait de la wilaya d'Alger, Amine Belour a affirmé la poursuite durant les premiers jours de ce mois du jeûne de la fluctuation de la production laitière indiquant que le niveau actuel de la production ne pouvait pas satisfaire la demande en cette période. Sur un autre volet, le président de l'Union nationale des boulangers, Yousef Kalafat a fait savoir que la commission mixte installée en mars 2013 pour l'évaluation du coût réel de la baguette a démontré que le coût réel d'une baguette était supérieur à son prix de vente.

Il a indiqué que l'Union avait adressé des propositions au gouvernement pour garantir une marge minimale des boulangers et reste dans l'attente d'une réponse de la part des pouvoirs publics.

Déplorant le phénomène du gaspillage du pain en Algérie, M. Kalafat a estimé que les Algériens achètent, pendant le Ramadhan, environ 24 millions de baguettes par jour dont 1,8 millions sont jetées dans les poubelles.

GAZ DE SCHISTE

Sonatrach compte forer 4 puits d'exploration à Ahnet et Illizi en 2014

Le groupe Sonatrach compte forer cette année quatre puits d'exploration du gaz de schiste dans les bassins d'Ahnet et Illizi, après l'autorisation accordée par le Conseil des ministres au groupe pétrolier public de mener un programme de forage de 11 puits étalés sur 7 à 13 ans.

Sonatrach compte, en effet, forer 117 puits en effort propre en 2014, dont quatre puits pour la recherche et l'exploration du gaz de schiste, précise-t-on auprès du groupe pétrolier.

Le Conseil des ministres ayant donné, en mai, son accord pour le lancement des procédures requises en direction des partenaires étrangers.

«Les projets d'accords pour entamer les prospections seront soumis le moment venu à la décision du Conseil des ministres», avait souligné un communiqué du Conseil des ministres. Selon le communiqué, les premières indications disponibles laissent entrevoir des capacités nationales «appréciées» en gaz et huile de schiste ainsi que des perspectives «prometteuses» en terme de quantités récupérables.

En 2012, Sonatrach avait déjà réalisé le premier forage schiste à Ahnet, situé au sud d'In Salah, un puit expérimental.



tal qui lui a permis d'approfondir davantage ses données sur les réserves gazières non conventionnelles de ce bassin.

Les études croisées menées sur ce gisement par la Sonatrach et aussi par des bureaux de consulting internationaux ont permis au groupe d'avoir une meilleure estimation du potentiel du sous-sol qui sont très encourageantes, selon la même source.

Outre Ahnet, l'Algérie compte six autres bassins renfermant le gaz de schiste, selon une étude réalisée par le département américain de l'énergie (DoE) en collaboration avec la firme américaine Advanced Resources International, une société de consultants des industries des hydrocarbures

à l'échelle internationale. Il s'agit des bassins de Mouydir, Berkine-Ghadames, Timimoun, Reggane et de Tindouf qui contiennent des réserves techniquement récupérables, précise la même étude.

Sonatrach ambitionne de renouveler les réserves pétrolières et gazières du pays en mobilisant 102 milliards de dollars d'investissements d'ici à 2018, dont 60% seront destinés essentiellement à la recherche et à la production des hydrocarbures.

L'intensification de l'exploration menée depuis quelques années laisse présager un important potentiel de réserves qui reste à découvrir, relève-t-on. En 2013, plus de 30 découvertes ont été réalisées, dont 28 par Sonatrach seule.

MONDE

Baisse de moitié des ventes des biens de consommation courante malgré une progression de la rentabilité

Les ventes des entreprises commercialisant des biens de consommation courante (alimentation, cosmétiques, boissons...) ont vu leur croissance réduite de moitié en 2013, malgré une rentabilité en progrès grâce à la baisse des matières premières et aux pays émergents, indique jeudi une étude OC&C.

Selon ce cabinet de consultants, la croissance des 50 premiers acteurs du secteur s'est certes poursuivie en 2013, mais a été «diminuée pratiquement de moitié», passant de +5,6% en 2012, à +2,9% l'an dernier. «On est un peu en panne de croissance», le secteur ayant été négativement touché par des effets de change négatifs l'an dernier, responsable à hauteur de 60% de la baisse observée, note Jean-Daniel Pick, partenaire OC&C.

Dans ce contexte, la «performance reste néanmoins solide», avec une croissance organique qui reste «soutenue à près de 4%», même si elle perd un point par rapport à 2012.

Par ailleurs, «des champions ont augmenté leur marge opérationnelle de 0,9 point en moyenne l'an dernier, atteignant les 17,1%, «en grande partie grâce à la baisse des matières premières» (-1,6%), dont les industriels «ont su davantage tirer profit» que les distributeurs en 2013, note le cabinet.

De manière générale, les acteurs des produits de grande consommation bénéficient de la bonne santé des économies dans les pays émergents, alors que la croissance reste «modeste» en Europe et «s'effondre» dans les Amériques, souligne OC&C. «L'Asie et l'Afrique restent des moteurs de croissance phénoménaux» pour les entreprises du secteur, qui y investissent massivement, explique Jean-Daniel Pick.

Néanmoins, les grands groupes occidentaux sont de plus en plus concurrencés dans les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) par de puissants acteurs locaux, et se tournent donc vers la «nouvelle frontière» que constituent les MINT (Mexique, Indonésie, Nigeria, Turquie).

TRANSPORT AÉRIEN

Ralentissement de la croissance du trafic passagers

La croissance du trafic passagers a ralenti au mois de mai, a indiqué jeudi l'Association internationale du transport aérien (Iata), qui regroupe l'ensemble des compagnies aériennes. En mai 2014, le trafic passagers a augmenté de 6,2% en rythme annuel, soit moins qu'en avril (7,6%), a expliqué l'Iata dans un communiqué.

Toutefois, l'Iata reste optimiste et souligne que la capacité aérienne, soit le nombre d'appareils en circulation, a progressé de 5,2% et le taux de remplissage des avions a été de 79% en mai, en progression de 0,7 point de pourcentage.

«Nous observons une demande saine du trafic aérien», a déclaré le directeur général de l'Iata, Tony Tyler, relevant la reprise de l'activité économique mondiale. Le trafic passagers sur le plan international a quant à lui été en hausse



de 7% en mai, contre 8,5% en avril. La hausse du trafic domestique a atteint 4,6%, contre 5,8% en avril. En mai, la croissance la plus forte a été enregistrée au Moyen-Orient, avec une hausse de 13,2% en comparaison annuelle.

La hausse a été de 9,4% pour les compagnies latino-américaines, dont les perspectives restent généralement positives selon l'Iata qui considère «les performances robustes de l'économie en Colombie au Pérou et au Chili».

L'Iata souligne en revanche que l'économie brésilienne reste faible, et que le Mondial 2014 de football n'aura qu'un effet «temporaire» sur le trafic passagers. La demande a augmenté de 7,3% en Asie-Pacifique, de 6,1% en Europe, de 4,4% en Amérique du Nord et de 1,9% en Afrique.

APS

ROUTES

Le projet de route doublée Ghardaïa-Laghouat livré avant la fin 2015

Le projet de route doublée Ghardaïa-Laghouat, sur un tronçon de 103 km, sera livré dans sa totalité avant la fin 2015, a-t-on appris HIER auprès des services de la wilaya de Laghouat.

Le taux d'avancement des travaux a atteint les 40%, avec un respect total des délais et normes convenues dans le cahier des charges, alors que certaines tranches de cette route seront réceptionnées au courant de cette année, selon la même source. Les travaux concernant les ponts et les ouvrages d'art prévus dans ce projet seront lancés prochainement, après finalisation de leurs études techniques, et qui devront être réceptionnés dans les délais impartis, selon les services de la wilaya.

Sept entreprises locales et nationales, en plus de deux sociétés nationales, sont chargées de la réalisation de ce tronçon routier dédoublé, pour un coût de 13 milliards DA, en tenant compte du respect de la qualité de réalisation et des spécificités de cette région pastorale, afin de lui permettre de contribuer aux objectifs de développement attendus.

Parmi les principales réalisations sur ce tronçon routier, projetés 15 ouvrages d'art, 6 échangeurs, 6 dalots, en plus de 13 ouvrages de protection de pipes, vu que cette route se trouve en proximité d'importantes zones industrielles. Dans le cadre du même projet, les travaux de la double voie reliant le chef lieu de la wilaya à la commune de Bennacer Benchohra, sur 11 km, sont achevés, hormis 300 mètres à cause de travaux entamés par la direction des ressources en eau, a-t-on indiqué.

Ce projet routier Laghouat-Ghardaïa s'inscrit dans le cadre du dédoublement de voies de la RN 1, au départ de wilayas du nord vers le sud du pays, dans le but de moderniser cette route et améliorer les conditions pour ses usagers, et contribuer à l'impulsion du développement économique de la région.

L'Algérie profonde

SAYDA - Le feu a ravagé 200 hectares d'arbres et de broussailles à la forêt «Sidi Douma» dans la daïra de Youb (Saida), a-t-on appris mercredi auprès de la conservation des forêts. La même source a souligné que cet incendie, qui a duré trois jours, a endommagé une pinède de 80 ha et 120 ha de maquis et d'alfa dans cette région.

MOSTAGANEM - Le secteur de l'éducation s'est doté, à Mostaganem, de 539 nouveaux postes budgétaires pour recruter des enseignants dans plusieurs filières afin de renforcer les trois cycles de l'enseignement à la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris mercredi du chargé de l'information à la direction de l'éducation.

Ces postes sont répartis entre 306 enseignants en primaire, 192 en cycle moyen, 41 en cycle secondaire, pour combler le déficit relevé dans certaines matières à l'instar des langues arabe, anglaise et française, les mathématiques et les sciences naturelles. Le dépôt de dossiers du concours de recrutement sur la base de diplôme a été lancé au début de la semaine en cours et se poursuivra jusqu'au 19 juillet. Les résultats seront affichés le 31 juillet, a ajouté la même source.

ORAN - Pas moins de 24 artisans d'Oran bénéficièrent d'équipements financés du Fonds national de soutien et promotion des activités artisanales, a-t-on appris mercredi auprès de la Chambre d'artisanat et des métiers.

Ces équipements profiteront aux artisans versés dans la confection d'habits traditionnels, gâteaux traditionnels, gypse, cuir artistique, sculpture sur bois, poterie et céramique, selon le responsable de la chambre.

La valeur financière globale de ce soutien est estimée à 10 millions DA dans le cadre de l'aide aux artisans pour acquérir de nouvelles techniques en utilisant des équipements modernes, renouveler leurs ateliers pour accroître la production, a ajouté M. Tahraoui Khalid.

OUARGLA

7.400 places de formation offertes à la prochaine rentrée

Quelque 7.470 places pédagogiques seront offertes à la prochaine rentrée de la formation professionnelle (session de septembre), dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris auprès de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP).

Ces nouveaux postes sont répartis entre la formation résidentielle (2.100), l'apprentissage (2.760), la formation passerelle (125), les cours du soir (150), la formation qualifiante (430) et la formation de la femme au foyer (1.905), a-t-on précisé. Avec ces nouvelles places de formation, le nombre global de stagiaires attendus pour cette rentrée de septembre est estimé à 21.328 stagiaires, y compris ceux de l'enseignement professionnel à distance et des établissements privés agréés qui offrent respectivement 6.424 et 900 places, signale la source. La prochaine session de formation verra, par ailleurs, l'ouverture de nouvelles sections détachées dans les communes d'El-Borma et de Blidet-Amor, en plus d'un élargissement de la



nomenclature de formation, avec l'ouverture de spécialités liées à l'activité pétrolière dans le mode de formation par apprentissage, signale-t-on à la DFEP. Le secteur dispose dans la wilaya d'Ouargla de quinze (15) centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFFPA), quatre (4) instituts nationaux de la formation professionnelle (INSFP), dix (10) établissements privés agréés de formation, et quarante (40) sections détachées en zones rurales, encadrés par 536 enseignants. Il compte, en outre, onze (11) internats totalisant 1.200 lits.

Une dizaine de structures de formation sont en cours de réalisation, certains en voie de réception, et portent sur sept (7) CFFPA, deux (2) INSFP et un (1) institut d'enseignement professionnel, selon la même source. Les inscriptions pour la nouvelle rentrée de formation ont débuté le 15 mai dernier et se poursuivent jusqu'au 21 septembre prochain, tandis que la rentrée est prévue pour le 28 septembre prochain.

COLONIES DE VACANCES

480 enfants de Ghardaïa séjourneront à Tizi-Ouzou au mois d'août

Quatre cents quatre-vingt (480) enfants de familles démunies de la wilaya de Ghardaïa passeront des vacances d'été dans la wilaya de Tizi-Ouzou durant le mois d'août, au titre de l'opération nationale « Séjour de solidarité », initiée par le ministère de la Solidarité, de la famille et de la condition de la femme, a-t-on appris jeudi auprès de la direction locale de l'action sociale.

Ces petits colons, âgés de 8 à 12 ans, sont répartis en deux contingents de 240 éléments chacun, dont le premier séjournera dans la wilaya du 2 au 16 août et le second du 16 au 31 du même mois, a déclaré le chargé de la solidarité, de la famille et du mouvement associatif au niveau de la DAS.

L'hébergement des enfants hôtes de la wilaya se fera au niveau de centres d'accueil « aménagés spécialement pour cette opération » au niveau de la cité de l'Action sociale de Boukhalfa (banlieue ouest de Tizi-Ouzou), a précisé Der-

rich Abdelkader, relevant que l'encadrement des petits vacanciers sera assuré par des moniteurs et éducateurs du secteur. Outre des sorties vers les plages de Tiggirt et d'Azefoune, pour permettre aux enfants de cette région du Sud de profiter des bienfaits de la mer, le programme d'animation élaboré conjointement entre la direction de la culture et celle de la jeunesse et des sports prévoit des activités ludiques et récréatives, en plus de visites sur des sites historiques et naturels.

L'opération « Séjour de Solidarité » de l'été 2013, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, avait concerné des enfants issus des wilayas de Laghouat et Djelfa, rappelle t-on.

Par ailleurs, l'opération « Plan bleu », consistant en des sorties quotidiennes vers les plages organisées par la Direction de la jeunesse et des sports, profitera, cet été à plus de 2000 jeunes issus des différentes localités de la wilaya.

ORAN

Environ 350 repas servis quotidiennement à "Maïdat El Hilal" du CRA

Près de 350 repas sont servis quotidiennement par le bureau d'Oran du Croissant rouge algérien (CRA), en ce début du mois de Ramadhan, a-t-on appris mercredi de son président.

« Les trois premiers jours du mois sacré, entre 300 à 350 ont été servis quotidiennement par le CRA par le billet de son restaurant d'El Iftar "Maidat El Hilal" installé à la rue Larbi ben M'hidi au centre-ville d'Oran », a indiqué le président du bureau d'Oran du CRA, M. Benmoussa Larbi. « Dans ce resto d'El

Iftar, des repas chauds et complets sont offerts aux sans domicile fixe (SDF), aux familles démunies, aux passants (voyageurs) et aux réfugiés syriens et africains présents sur le sol de la wilaya », a-t-il ajouté. Des repas chauds et complets incluant aussi des gâteaux traditionnels (Chamia et Zlabia) qui sont proposés chaque jour. Des menus variés sont servis quotidiennement selon un programme tracé avec le cuisinier. Des repas à emporter sont aussi distribués aux citoyens et familles qui

sont dans le besoin pour le s'hor, a-t-on encore indiqué. Une cinquantaine de jeunes dont des secouristes et des bénévoles sont mobilisés par le CRA pour les besoins de cette opération de solidarité. Abordant le financement de cette opération, M. Benmoussa a fait savoir que le programme de solidarité durant le mois de ramadhan est basé sur la contribution des bienfaiteurs, appelant par la même occasion les citoyens à contribuer davantage à cette opération de solidarité.

BOUIRA

Plusieurs structures pour renforcer le secteur de la jeunesse et des sports

Le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya de Bouira a bénéficié en 2014 d'une série de projets répartis sur les différentes communes, selon un rapport de la direction locale du secteur. Ce document présenté récemment par son directeur, Djamel Djender, lors d'un conseil de wilaya, fait à cet égard état de l'inscription, dans le cadre du programme complémentaire de l'année en cours, de trois nouvelles maisons de jeunes, de trois auberges, de six complexes sportifs de proximité ainsi que d'une salle omnisports de 1000 places, trois piscines semi-olympiques et de deux stades de football. Les chantiers de réalisation de la majorité de ces projets ont été lancés, a-t-il souligné.

A cela s'ajoutent un projet de réalisation d'une salle spé-

cialisée ainsi que des opérations de revêtement de quatre terrains de proximité et sept stades communaux en gazon synthétique, a précisé M. Djender. Au titre du même programme, le secteur de la jeunesse et des sports a également bénéficié de plusieurs autres opérations d'équipement de structures de jeunes et sportives pour une enveloppe financière de 100 millions de dinars.

Une enveloppe de 60 millions de dinars a été destinée, par ailleurs, pour l'acquisition de matériels de maintenance du gazon des différents stades de la wilaya ainsi qu'un montant de 30 millions de dinars pour l'équipement des structures de jeunes au niveau des différentes communes.

APS

SÉTIF 312 accidents enregistrés en juin



Azzedine Tiouri

Le terrorisme de la route sévit toujours. Il ne se passe pas un jour sans qu'on signale, quelque part à travers l'ensemble de la wilaya de Sétif, des pertes de vies humaines causées par les accidents de la route. Des familles sont endeuillées par ces drames. Des personnes restent handicapées ou traumatisées à vie. En premier lieu vient l'erreur humaine où l'excès de vitesse prend la tête, la défectuosité des véhicules, le mauvais état des routes, le non respect du code de la route, l'imprudence, la somnolence au volant etc.

À cours du mois de juin écoulé, les services de la Protection civile de Sétif ont enregistré 312 accidents de la route causant la mort de 13 personnes (11 hommes, 1 femme et une fillette de 5 ans) et faisant 345 blessés de divers degrés de gravité. Cela fait dix sinistres par jour en moyenne. Le plus grave accident mortel a été enregistré le dernier jour du mois de juin à El Eulma, plus précisément à la cité Bourafrat lorsqu'un homme de 49 ans fut fauché par un train. Il est mort sur place.

Comparé à celui du mois de juin de l'an dernier, selon le lieutenant Ahmed Lamamra, chargé de la cellule de la communication de la direction de la Protection civile de la wilaya de Sétif, le nombre des accidents est en hausse de 39 sinistres, de 3 morts et 58 blessés. Le même communiqué fait appel à la vigilance et à la prudence des conducteurs et usagers de la route, notamment en cette période estivale des vacances et des fêtes de mariage, généralement connue pour l'importante densité du trafic routier sur l'ensemble du réseau de la wilaya de Sétif et l'augmentation des accidents de la route.

SELON LA SÛRETÉ NATIONALE 12 morts et 370 blessés dans des accidents de la route en une semaine

Douze (12) personnes sont décédées et 370 autres ont été blessées dans 311 accidents de la route survenus dans des zones urbaines à travers tout le territoire national pendant la période allant du 24 au 30 juin, a indiqué mercredi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

La wilaya d'Alger occupe la première place en termes de nombre d'accidents avec 21 accidents, suivie de Batna (19), Biskra et Sétif (15). Le facteur humain était, dans la plupart des cas, à l'origine de ces accidents (93,57%) dus essentiellement à l'excès de vitesse, au non respect de la distance de sécurité et aux dépassements dangereux, précise la même source.

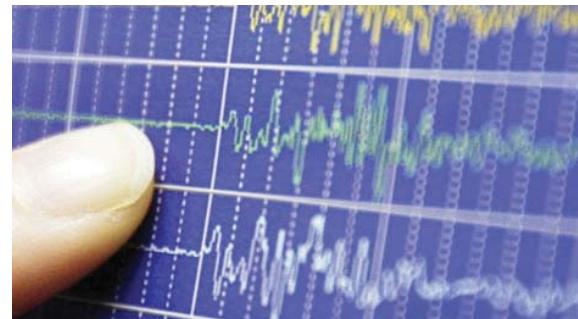
A cet effet, la DGSN a appelé les usagers de la route à respecter le code de la route et à faire preuve de vigilance.

HIER À 3H59MN

Secousse tellurique d'une magnitude de 3,8 à Chlef

Une secousse tellurique d'une magnitude de 3,8 sur l'échelle de Richter a eu lieu hier matin dans la wilaya de Chlef, a indiqué le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué.

Selon la même source, le tremblement de terre a eu lieu à 03h 59 (heure locale) et son épicentre a été localisé à 11 km au sud-est de Chlef.



PRÈS D'OUARGLA

Saisie de plus de 12 quintaux de kif traité par la police

Quelque 12,72 quintaux de kif traité ont été saisis sur la RN-3 par les éléments de la brigade mobile de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Ouargla, a-t-on appris mercredi auprès du chargé de communication de la sûreté de wilaya.

Exploitant des informations faisant état de l'acheminement via la RN-3, sur son axe reliant Ouargla à Touggourt, de drogues par des ré-



seaux de narcotrafiquants, mettant à profit la période des matchs de l'équipe nationale au Mondial, les policiers ont intercepté, à 70 km à l'est de Ouargla, un véhicule tout-terrain chargé de la quantité de drogue susmentionnée, a précisé le commissaire Ghelia Tidjani. Les services de la sûreté de wilaya ont ouvert une enquête pour faire toute la lumière sur cette affaire.

PROTECTION CIVILE

2222 interventions en 24h

Durant la période du 01 au 02 Juillet 2014 à 08h00, les unités de la Protection civile ont enregistré 2222 interventions, dans les différents types d'intervention pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, Dispositif de sécurité etc.

Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés durant cette période ayant causé le décès de 17 personnes sur les lieux d'accidents et 09 autres blessées, traitées et évacuées vers les structures hospitalières par nos secours.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Djelfa avec 3 personnes décédées et 3 autres blessées, suite collision entre 2 véhicules légers , survenue sur la RN 1 , commune Bouïdah Lahdab.

En outre, les secours de la Protection civile sont intervenus pour l'ex-

tinction de 4 incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Illizi , Tizi Ouzou et Blida sans faire de victimes. Ainsi que 7 incendies de forêt et maquis au niveau des wilayas de Jijel, Sétif, Médéa, Oran et Tipasa, avec 15,5 hectares de pins d'Alep et 45 hectares de maquis ravagés par les flammes. Et 7 incendies de bottes de foin et au niveau des wilayas de Tebessa, Sidi Bel-Abbès , Guelma, Mila, Boumerdès, Médéa et Constantine brûlant 2440 bottes de foin.

Pар ailleurs, un cas de décès par noyade a été enregistré durant la même période au niveau de la wilaya de Naâma , il s'agit d'un enfant âgé de 11 ans décédé noyé dans un bassin d'eau au lieudit Ben Douma, commune de Aïn Sefra , la dépouille a été évacuée vers l'hôpital local .

A noter que les secours de la protection civile de la wilaya d'Oran sont intervenus suite à l'effondrement du



plafond d'une habitation précaire inhabitée, sise à la rue Belhouari Houari commune d'Oran , faisant un mort âgé de 26 ans; la dépouille a été transférée vers l'hôpital local .

SANTÉ

550 personnes ont bénéficié de consultations médicales à Hassi-Messaoud

Quelque 550 personnes des localités reculées de Hassi-Khouiljet et Hassi El-Bekra, relevant de la daïra de Hassi-Messaoud, dans la wilaya de Ouargla, ont bénéficié de consultations médicales, dans le cadre des caravanes sanitaires de la Protection civile, a-t-on appris mardi de cette institution.

Encadrée par un staff médical et paramédical et dotée d'ambulances équipées, cette caravane sanitaire a permis aussi, en plus de prodiguer des conseils médicaux aux citoyens, de fournir des médicaments à 120 des personnes concernées par les consultations et dont certains, nécessitant des

soins plus approfondis, ont dû être évacués à l'hôpital «Mohamed Boudiaf» à Ouargla, a-t-on indiqué.

Les activités des caravanes sanitaires de la Protection civile se poursuivront après le mois de Ramadhan, et s'installent sept (7) zones reculées des daïras de Ouargla, Touggourt, El-Hedjira, Témacine et Mégarène, où elles assureront des consultations à plus de 560 personnes de différents âges, et prodigueront des soins aux malades. Ces caravanes sanitaires, auxquelles la wilaya contribuent par des dotations de médicaments, viennent en application de l'instruction du ministère de l'Intérieur et des collectivités locales, appelant les directions de la Protection civile à travers le pays à organiser des sorties sur le terrain dans les zones enclavées pour y assurer des consultations médicales et des soins aux malades.

La direction de la Protection civile de la wilaya de Ouargla a organisé par ailleurs, depuis le 2 juin dernier, des campagnes de prévention et de sensibilisation aux feux de forêts, aux accidents de la route, à l'envenimation scorpionique ainsi qu'aux risques de noyade concernant les jeunes devant se rendre aux camps de vacance sur le littoral.

APS

L'OMS appelle plus de 30 pays à l'élimination de la tuberculose d'ici 2050

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé jeudi plus de 30 pays à adopter, lors d'une réunion qui aura lieu les 4 et 5 juillet à Rome, un nouveau cadre pour éliminer la tuberculose d'ici à 2050.

Actuellement, 33 pays et territoires — la grande majorité étant parmi les plus riches de la planète — enregistrent moins de 100 nouveaux cas de tuberculose pour un million d'habitants. «Dans la plupart de ces pays, le public pense que la maladie n'existe plus», a déclaré le Dr Mario Raviglione, directeur du programme de l'OMS sur la lutte contre la tuberculose. «Malgré tout, 155.000 personnes contractent encore la maladie et 10.000 en meurent chaque année (soit environ 30 par jour) dans ces 33 pays et territoires. En outre, des millions de personnes sont porteuses du bacille tuberculeux, sans le savoir, et risquent de tomber malades au cours de leur existence», a-t-il expliqué. Le nouveau cadre proposé par l'OMS définit une phase initiale de «pré-élimination», consistant à ramener le nombre annuel de nouveaux cas de tuberculose dans ces pays à moins de 10 pour un million d'habitants d'ici à 2035. Le but est ensuite l'élimination complète de la maladie à l'horizon 2050, avec moins d'un nouveau cas par an pour un million d'habitants. «Les pays à faible charge de morbidité sont idéalement placés pour faire tomber les taux à un niveau encore jamais atteint», a relevé M. Raviglione. Le document proposé par l'OMS sera discuté les 4 et 5 juillet à Rome par les représentants des 33 pays et territoires, et «j'espère que samedi soir on aura l'accord final», a-t-il dit. Ce texte demande aux autorités d'oeuvrer notamment pour garantir le financement des programmes de lutte contre la tuberculose, favoriser la recherche et mieux détecter la maladie parmi les groupes à risques (migrants, détenus, sans abri, toxicomanes, personnes immunodéprimées comme les personnes vivant avec le VIH, souffrant de malnutrition ou de diabète, fumeurs et gros buveurs).

Pour éliminer la maladie dans les pays à faible charge de morbidité, l'OMS appelle aussi à étendre considérablement les services de prévention et de prise en charge de la tuberculose dans les pays les plus pauvres. En 2012, 8,6 millions de personnes ont développé la tuberculose (dont 450.000 cas de tuberculose multirésistante) et 1,3 million en sont mortes dans le monde. Plus de 95% des cas et des décès surviennent dans les pays en développement. 60% des nouveaux cas à l'échelle mondiale sont en Asie. La tuberculose est l'une des maladies dues à un agent infectif unique les plus meurtrières au monde. Elle se situe en seconde position juste après le VIH/sida, selon l'OMS. La tuberculose peut être soignée et évitée. Selon l'OMS, le vaccin BCG -- le seul existant contre la tuberculose -- empêche des formes sévères de tuberculose durant les deux premières années de vie d'un enfant mais ce vaccin est moins efficace pour prévenir la maladie chez l'adulte.

USA

100 arrestations grâce à la surveillance d'internet de la NSA

Plus de 100 personnes ont été arrêtées depuis plusieurs années grâce aux programmes de surveillance électronique et téléphonique à l'étranger de l'agence nationale de sécurité (NSA) américaine, a indiqué dans un rapport mercredi une commission qui a enquêté sur la NSA. La commission publique, indépendante et consultative «Privacy and Civil Liberties Oversight Board» (PCLOB), constituée de cinq membres, a formellement approuvé mercredi un épais rapport sur les programmes de surveillance de la NSA à l'étranger, dont «Prism», afin d'en décortiquer le fonctionnement et d'en valider la légalité.

Les experts ont conclu que la surveillance des communications internet et téléphoniques des non-Américains à l'étranger, via l'article 702 de la loi sur l'espionnage, était l'un des outils les plus efficaces du renseignement américain pour lutter contre le terrorisme. Selon leur propre analyse non exhaustive des opérations de la NSA, dans environ une trentaine d'affaires, les informations obtenues grâce à ces programmes «furent le catalyseur initial permettant d'identifier des terroristes auparavant non connus et/ou des projets d'attentats».

Dans environ vingt autres cas, la surveillance a permis de contribuer à une enquête antiterroriste en cours.

AFRIQUE OUEST

Ebola: réunion de crise des ministres de la Santé des pays d'Afrique de l'Ouest à Accra

Les ministres de la Santé de onze pays d'Afrique de l'Ouest et des experts internationaux se sont réunis mercredi à Accra pour examiner la mise en place d'un «plan radical» de lutte contre l'épidémie du virus Ebola qui affecte actuellement la Sierra Leone, la Guinée et le Liberia.

«Il s'agit de la plus importante épidémie en termes de personnes atteintes et décédées et d'étendue géographique», a affirmé dans un communiqué l'OMS, à l'initiative de la rencontre dans la capitale du Ghana.

D'après le dernier bilan de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) mardi, ces trois pays voisins totalisent depuis le début de l'année 759 cas de fièvres hémorragiques, dont 467 mortels.

Ces chiffres font apparaître 129 décès de plus que le précédent bilan datant d'une semaine, une augmentation de plus d'un tiers, signe que l'épidémie est repartie après une accalmie en avril. «Les décisions qui seront prises durant cette réunion seront déterminantes pour combattre l'actuelle et de futures épidémies», selon le communiqué. Prennent part à la réunion d'Accra les ministres de la Santé ou des



hauts responsables de Guinée, Liberia, Sierra Leone, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Mali, Sénégal et Ouganda et différents partenaires de l'OMS.

Le 23 juin, Médecins Sans Frontières (MSF) avait déjà averti que l'épidémie était désormais «hors de contrôle» et menaçait de se propager à d'autres zones, constat que partage désormais l'OMS qui a déployé 150 experts sur le terrain depuis la première apparition du virus en Guinée en janvier.

«L'OMS est vivement préoccupée par la transmission en cours de l'épidémie aux pays voisins, ainsi que par le potentiel de propagation internationale ultérieure du virus Ebola», a déclaré il y a quelques jours le Dr Luis Sambo, directeur régional de l'agence

onusienne pour l'Afrique. L'épidémie actuelle — un cocktail de fièvres hémorragiques dont Ebola, Lassa, Crimée-Congo — est partie de Guinée qui compte 303 morts (dont 193 attribués à Ebola). Le Liberia a dénombré 65 morts (33 attribués à Ebola) et la Sierra Leone 99 morts (65 attribués à Ebola).

Le virus Ebola, qui provoque en peu de jours des «fièvres hémorragiques», suivies de vomissements et de diarrhées, tire son nom d'une rivière du nord de la République démocratique du Congo (ex-Zaire), où il a été repéré pour la première fois en 1976. Sans vaccin homologué, son taux de mortalité peut aller de 25 à 90% chez l'homme suivant les souches. Ce virus de la famille des filoviridae se transmet par contact direct avec le sang, les liquides biologiques ou les tissus de personnes ou d'animaux infectés.

USA

Des chercheurs créent des virus de la grippe H1N1 échappant au système immunitaire

Des virologues américains ont créé en laboratoire des virus H1N1 de la pandémie de 2009 capables d'échapper au système immunitaire humain pour développer des vaccins plus efficaces contre la grippe et contre de potentielles souches dangereuses, a indiqué mercredi un de ces chercheurs.

«Nous avons pu identifier en laboratoire, dans des conditions sécurisées, des parties-clés du virus H1N1, apparu en 2009, qui le rendent invincible par le système immunitaire», a expliqué à l'AFP le professeur Yoshihiro Kawaoka, de l'Université de Wisconsin-Madison, responsable de ces travaux devant être prochainement publiés dans une revue scientifique.

Ces changements se produisent dans l'hémagglutinine, une protéine présente à la surface des virus de la grippe qui leur permet de s'attacher à un récepteur des cellules qu'ils infectent, a-t-il expliqué. Ces travaux «montrent que des virus capables de déjouer le système immunitaire émergent dans la nature», a poursuivi ce chercheur.

Tous ces changements de cette protéine ne persistent pas et tous les trois à cinq ans, les virus acquièrent suffisamment de modifications pour ne plus répondre au vaccin contre la grippe saisonnière. «L'objectif de cette recherche est d'améliorer notre capacité à sélectionner les virus de la grippe pour développer de nouveaux vaccins capables de mieux répon-

dre aux souches en circulation», a par ailleurs précisé un porte-parole de l'Université du Wisconsin, Terry Devitt.

Le professeur Kawaoka a rejeté avec force un article paru mardi dans l'Independent de Londres qui l'accuse d'avoir «crée une nouvelle souche mortelle du virus H1N1 de 2009» contre laquelle le système immunitaire humain est impuissant, et de se livrer à des manipulations risquées pour des recherches sur la pandémie. «C'est regrettable qu'un quotidien choisisse de manipuler le message de cette façon pour attirer les lecteurs avec des titres à sensations», écrit-il dans un courrier électronique à l'AFP.

Ce virologue, qui avait été interviewé par l'Independent, souligne que le virus H1N1 de 2009 circule désormais tous les ans et n'est plus un agent viral pandémique. Il s'agit désormais d'un virus de la grippe saisonnière contre lequel la majorité des gens sont actuellement immunisés.

Il précise avoir soumis les résultats préliminaires de ses travaux à un groupe d'experts de la grippe de l'Organisation Mondiale de la Santé qui «les ont bien accueillis», selon lui. Pour sa part, le porte-parole de l'Université du Wisconsin souligne que «de nombreux laboratoires dans le monde font couramment des recherches similaires sur le virus H1N1 de 2009». Enfin, il affirme que le laboratoire de l'Université de Wisconsin respecte «strictement toutes les réglementations fédérales» en matière de bio-sécurité.

GRANDE-BRETAGNE

La sécurité renforcée dans les aéroports «ne devrait pas affecter» les voyageurs

Le secrétaire d'Etat britannique aux Transports, Patrick Mc Loughlin, a assuré jeudi que le renforcement des contrôles dans les aéroports du pays ne «devrait pas affecter» les voyageurs, à la suite de la demande de Washington d'être plus vigilant face aux «nouvelles menaces terroristes».

Ces contrôles renforcés «seront effectués là où les passagers passent la sécurité».

J'espère que cela ne va pas entraîner d'importants retards», a déclaré Patrick Mc Loughlin à la chaîne britan-

niqute SkyNews, alors que les premiers départs en vacances ont commencé. «Nous allons travailler avec les aéroports afin de nous assurer que les personnes voyageant pour leur travail ou pour leurs vacances ne soient pas affectées», par ces mesures de sécurité renforcées.

Le gouvernement américain a demandé à certains aéroports d'Europe et du Proche-Orient desservant les Etats-Unis, de renforcer leurs mesures de sécurité évoquant d'éventuelles «menaces terroristes». «Il est très impor-

tant de travailler - comme nous le faisons - avec nos partenaires américains et les autres pays afin de mettre en place, là où sont identifiées de nouvelles menaces, des réponses appropriées dans les aéroports du monde entier», a déclaré le vice-premier ministre, Nigle Clegg, à la chaîne ITV.

«J'espère que les voyageurs comprendront que nous devons travailler tous ensemble pour faire face aux personnes qui veulent nuire», a-t-il ajouté.

BLIDA

Le public au rendez-vous avec les journées de la chanson chaâbi

Le public blidéen et celui des wilayas voisines sera au rendez-vous, à partir de jeudi, avec les journées de la chanson chaâbi, initiée par la direction de la Culture en hommage au défunt Abdellkader Guessoum. La soirée d'ouverture, qui se tiendra au stade Daidi au centre-ville de Blida, sera animée par une troupe chaâbi de Tizi Ouzou, l'artiste Bouguelmouna Djamel de Blida et Mohamed Khellas d'Alger, a déclaré, à l'APS, le directeur de la Culture, Ahmed Ayache.

Une autre soirée musicale sera organisée à la ville d'El Affroun, animée par la troupe Rachad de Boufarik, l'association Nedjma Andaloussia et l'artiste El Alia Mohamed, a précisé le même responsable. Cette quatrième édition des journées de la chanson chaâbi comporte, également, des soirées dans le genre Tarab et Anbdaloussia à travers plusieurs communes de la wilaya, qui seront animées par des troupes musicales et artistes des différentes régions du pays.

Abdelkader Chaou, Mohamed Khellas, Abdellkader Cherchem, Nacereddine Galiz et plusieurs autres troupes seront au rendez-vous pour rendre hommage au défunt Abdellkader Guessoum, décédé le 13 juillet 2010 suite à un arrêt cardiaque. La wilaya de Constantine participera avec Adel Meghouche, Tlemcen avec l'association El Kortobia et Bouchra Hydayer de Nedroma, alors que les wilayas de Jijel, Béjaïa, Boumerdès, Mostaganem et Oran seront représentées également par des artistes lors de cette manifestation culturelle ramadanques, a ajouté le même responsable. Cette quatrième édition connaîtra, pour la première fois, l'introduction du genre Inchad (chant religieux), avec la participation du saoudien Djihad El Yafi et Fouad Didi de Marseille (France).

Outre l'animation musicale durant les soirées de ramadan, cette manifestation vise, selon le directeur de la Culture, à découvrir de nouveaux talents à même de préserver l'héritage culturel de la Ville des Roses.

MUSIQUE

Cheikh Sidi Bemol en tournée au Canada

Le chanteur cheikh Sidi Bemol animera, en juillet, une série de concerts dans le cadre d'une tournée artistique au Canada, selon le site électronique de l'artiste.

Cheikh Sidi Bemol, de son vrai nom Hocine Boukella, animera trois concerts au festival annuel de musique «Sunfest» à Ontario (Canada) où il animera un concert le 5 juillet et deux autres le 6 juillet.

L'artiste participera le 12 juillet à Montréal (Canada) au festival Nuits d'Afrique à Mile End prévu du 8 au 20 juillet en cours avant de se produire à Alger le 25 juillet.

Sidi Bemol, qui a entamé sa carrière artistique en 1992 à Paris, inter-



prète une musique enracinée tirée du patrimoine algérien authentique, un mélange entre le chaabi, al maloune, le gnawi et le kabyle.

L'artiste, qui traite dans ses œuvres de la vie quotidienne, interprète ses chansons en langues ama-

zighe, arabe et française. Il sort son premier album intitulé «Cheikh Sidi Bemol» en 1998 qui sera suivi de «El Bandi» en 2003, «Gourbi Rock» en 2007 et «Paris-Alger-Bouzguene» en 2010 avant de faire sortir son dernier album «Afia».

Un nouveau concept pour dynamiser le musée du Bardo

Une nouvelle expérience d'animation artistique de l'espace muséal a été initiée, à la faveur du mois de ramadan, au musée national du Bardo, où le site-musée accueille des spectacles artistiques et des espaces de détente tout en ouvrant un espace d'exposition aux visiteurs.

Baptisée le «Muséum Lounge Bardo» cette initiative, fruit de la collaboration entre le musée du Bardo et l'opérateur événementiel «La Fabrik Prod», vise à revitaliser le musée pendant les soirées de ramadan, offrir un lieu de détente dans un cadre original tout en garantissant des visites guidées et gratuites du musée et de l'exposition «El Hayek» qui s'y tient depuis près d'un mois.

Pour l'occasion les jardins du Bardo ont été aménagés en espace «Lounge» (espace café-détente) et sa cour intérieure en café-spectacle où se produisent des artistes d'horizons différents allant du slam à la comédie, un concept qui attire le public qui se fait une joie de suivre les guides du musée pour visiter l'exposition dédiée à l'habitat traditionnel féminin.

A peine l'espace inauguré, le personnel du musée affirme déjà la «réussite» de l'événement qui entre dans le cadre de la politique du ministère de la Culture visant à dynamiser les musées nationaux pendant les soirées de ramadan et durant tout l'été en favorisant les partenariats avec les opérateurs privés.

Des groupes de visiteurs assez nombreux ont été rencontrés sur place, pour cette seule exposition, un nombre très rarement atteint en temps normal pour un musée de la capitale.

Accompagnés du guide du musée, les visiteurs ont eu la joie de découvrir ou de redécouvrir l'habitat traditionnel féminin dans sa diversité, les procédés de sa fabrication et le



langage exprimé par la codification de l'habillement d'époque.

«Offrir une animation artistique, un espace d'exception, ouvrir les musées jusqu'à une heure très tardive et proposer des visites guidées gratuites» reste un bon moyen de réconcilier le public avec les musées, ont déclaré des visiteurs heureux de voir le musée «faire peau neuve».

Une seconde exposition, «Ikraa, chemin vers la lumière» dédiée à l'univers du soufisme et de la calligraphie, sera présentée au public le 10 juillet par la plasticienne Zaphira Yacef, et intégrera le programme du «Muséum Lounge Bardo» qui comportera aussi des conférences sur le soufisme, ont indiqué les organisateurs.

ARTISANAT

Financement de matériels pour une douzaine d'artisans de la wilaya de Naâma

Douze (12) artisans de la wilaya de Naâma ont bénéficié d'un financement du fonds national de promotion des activités de l'artisanat traditionnel, pour l'acquisition de matériels, a-t-on appris hier auprès de la chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de la wilaya.

Le fonds a financé ce matériel pour contribuer à l'accroissement des capacités de production et l'amélioration de la qualité du produit artisanal, au profit d'artisans activant dans le domaine du tissage, l'habitat traditionnel, poterie, la pâtisserie traditionnelle, la vannerie et la bijouterie traditionnelle.

Un matériel qu'ils ont reçu à l'occasion de la célébration de la fête de l'indépendance et la jeunesse. Les dossiers déposés pour bénéficier de financement, ont dépassé les 60 demandes de la part d'artisans et d'associations activant dans le domaine de l'artisanat, afin de pouvoir acquérir ou renover leurs matériels, ont révélé les responsables de la CAM de Naâma.

Selon la même source, le nombre d'inscrits à travers la wilaya dans différentes activités, a atteint, à la mi-mai dernier, les



1.605 artisans répartis entre l'artisanat d'art (467 artisans), la production de matière (257), et les services (881). D'autre part,

la CAM de Naâma, en collaboration avec l'établissement pénitencier de la commune de Ain-Sefra, a effectué des tests de

qualification au profit de 13 détenus qui ont acquis un métier et qui ont bénéficié d'un diplôme devant leur permettre, une fois leur peine purgée, d'exercer une activité, et ce dans le cadre des efforts de réinsertion dans la vie active, selon la même source. Dans le but de renforcer les chances de promotion des produits de l'artisanat, un centre de valorisation du potentiel local a été réalisé et équipé et mis en service depuis plus de deux années à Ain-Sefra, au côté de la maison de l'artisanat de Naâma qui dispose de locaux pour l'exposition et la promotion des produits des artisans, ainsi que d'ateliers. Dans le même cadre, 583 artisans ont bénéficié de locaux afin de pouvoir exercer et exposer leurs produits, à l'instar du tissage, de la tapiserrie et de la maroquinerie, a-t-on fait savoir.

Ces espaces, répartis à travers les 12 communes de la wilaya, permettent aux artisans de pérenniser des activités qu'ils ont héritées de leurs ancêtres, et d'offrir des opportunités pour l'insertion de la main d'œuvre qualifiée dans le marché local de l'emploi, estime-t-on de même source.

APS

RAMADHAN OU LE MOIS DU CORAN

Cheikh Ali Abderrahmane Al-Houdéffi, (2^e partie et fin)

En jeûnant, l'âme s'élève et se fortifie avec la nourriture du Coran ; donc, le musulman bénéficie beaucoup du Coran et prend du plaisir en le lisant, car il est la subsistance et la vie de son âme. Le Coran est comme la pluie bénéfique, l'âme comme la terre et le mois de Ramadan comme la période propice pour la descente de la pluie qui fait pousser les fruits de la terre, selon Abu Moussa Al-Ach'ari (qu'Allah soit satisfait de lui) le Messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le salut) a dit :

(L'exemple de la guidée et de la science avec lesquelles Allah m'a envoyé, est comme une pluie qui est tombée sur une terre ; il y avait sur cette terre une bonne partie qui accepta l'eau, alors beaucoup d'herbe y poussa ; et il y avait des endroits arides qui retinrent l'eau, Allah en fit profiter les gens, ainsi ils en burent, abreuvèrent les animaux et cultivèrent ; et une autre partie de la terre ne retint pas l'eau et ne fit pas pousser l'herbe ; ceci est l'exemple de celui qui s'est instruit dans la religion d'Allah et a tiré profit de ce avec quoi Allah m'a envoyé ; donc, il a su (apris) et a enseigné, et l'exemple de celui qui n'en a pas tiré profit et n'a pas accepté la guidée d'Allah avec laquelle j'ai été envoyé) rapporté par Al-Boukhari et Mouslim.

Serviteurs d'Allah !

Profitez des jours qui restent du mois de Ramadan, le mois du Coran, augmentez la lecture du Livre d'Allah (qu'il soit exalté), en méditant sur la signification de ses versets et en les comprenant, et en mettant le Coran en pratique, car les pieux prédecesseurs s'adonnaient à la lecture du Coran pendant ce mois, et leurs langues ne cessent d'invoquer Allah, certains parmi eux achevaient la lecture du Coran en sept jours, d'autres en trois jours et d'autres en une seule nuit. Et celui qui met le Coran en pratique fait partie des gens du Coran même s'il ne l'a pas appris par cœur, et celui qui ne le met pas en pratique ne fait pas partie des gens du Coran même s'il l'a appris par cœur ; et que celui qui n'a appris qu'une partie du Coran, lise ce qu'il a appris et le répète.

Et empresez -

vous de vous repenter de vos péchés, car vous ne pouvez avoir le succès qu'avec le repentir ; passez votre temps à accomplir de bonnes œuvres pendant ce mois ; soyez bienfaîsants envers les pauvres, les miséreux et ceux qui sont dans le besoin en suivant ainsi le plus généreux des hommes (qu'Allah prie sur lui et le salut), car il a été rapporté dans un hadith que l'ange Gabriel (que la paix soit sur lui) rendait visite au Prophète (qu'Allah prie sur lui et le salut) pour la lecture du Coran une fois chaque année pendant le mois de Ramadan, et la dernière année, il lui rendit visite pour la lecture du Coran deux fois ; alors, le Messager d'Allah (qu'Allah prie sur lui et le

jugement, alors si elle est acceptée, toutes les autres actions seront acceptées, mais si elle est rejetée, toutes les autres actions seront rejetées ; et on dira à celui qui n'accomplissait pas la prière : «Entre en enfer avec ceux qui y entrent». Payez la Zakat (l'aumône légale) avant que vous ne soyez punis avec votre argent après la mort, il est rapporté dans un hadith :

(Tous ceux qui possèdent une fortune et ne payent pas la Zakat, verront apparaître devant eux le jour du jugement un serpent qui saisira les deux coins de leurs bouches et dira : «Je suis ta fortune, je suis ton argent.»

Terminez le mois de Ramadan avec les meilleures bonnes œuvres que vous puissiez

a c -

heures des musulmans et les protéger contre le mal, les tourments et les difficultés, Allah (qu'il soit exalté) a dit :

[Hâtez-vous vers une absolution de votre Seigneur et un paradis ayant la largueur des cieux et de la terre et ayant été aménagé pour les gens pieux. Ceux qui dépensent dans la richesse et la pauvreté, qui refoulent leur colère et qui pardonnent aux gens. Et Allah aime les gens de bien].

Deuxième sermon

Craignez Allah en secret et en public, car Allah connaît vos intentions et vos actions.

Serviteurs d'Allah !

Allah, par sa miséricorde, sa sagesse, sa science infinie, et sa puissance, nous a indiqués les meilleurs mois, les nuits et les jours honorables, et les heures bénéfiques pour que nous puissions fournir des efforts pendant ces moments en accomplissant les bonnes actions qu'Allah (qu'il soit exalté) a prescrit, et pour que nous puissions obtenir les bienfaits et les bénédictions de notre Seigneur ; donc, celui qui frappe à la porte de son Seigneur avec sincérité et en suivant la Sunnah, Allah lui ouvrira les portes de sa miséricorde. Et parmi ces nuits honorables et ces heures bénéfiques : «les dix derniers jours du mois de Ramadan» ; et dans ces dix derniers jours, se trouve «la nuit du destin» qu'Allah a citée et élevée dans son Livre, Allah (qu'il soit exalté) a dit :

[Nous l'avons fait descendre (le Coran) dans la nuit de la valeur (ou du destin). Et d'où peut-on savoir ce qu'est la nuit de la valeur ? La nuit de la valeur vaut mieux que mille mois] : c'est-à-dire que passer cette nuit en adoration est mieux que mille mois d'adoration dans lesquels il n'y a pas la nuit du destin (ou de la valeur), il est rapporté dans un hadith que le prophète (qu'Allah prie sur lui et le salut) a dit :

«Quiconque passe la nuit du destin en prière en ayant la foi et en espérant recevoir la récompense, ses péchés commis dans le passé lui seront pardonnés. Protégez votre jeûne en abaissant vos regards (devant ce qui est interdit), en protégeant vos langues, en évitant de faire du tort aux gens, et en dépensant dans le bien ; et augmentez l'invocation d'Allah, car elle est la meilleure parmi vos bonnes actions et la plus pure au près de votre Seigneur.

Serviteurs d'Allah !

Augmentez vos demandes adressées à Allah sincèrement pendant la nuit et le jour pour les musulmans et leurs dirigeants, car les malheurs (les calamités) se sont multipliés sur les musulmans à cause de leurs péchés, et Allah seul peut repousser et dissiper les

m a 1 -

malédictions.

Quiconque passe la nuit du destin en prière en ayant la foi et en espérant recevoir la récompense, ses péchés commis dans le passé lui seront pardonnés. Et cette nuit se trouve dans les dix derniers jours du mois de Ramadan.

Suite et fin

Comment digérons-nous ?

De la bouche au gros intestin, l'aliment parcourt un long chemin. Il est transformé par des processus mécaniques et chimiques, stockés ou stockés par l'organisme. Notre manière de nous alimenter, et plus généralement notre état de santé, dépendent de la qualité de cette digestion.

Les processus de digestion

À l'approche du repas, tous nos sens sont en éveil. C'est, avant même la première bouchée, le signal de départ de la digestion. La bouche salive, l'estomac se contracte, le pancréas et la vésicule biliaire sécrètent les sucs digestifs, l'organisme est prêt à digérer.

La préparation et la cuisson rendent les aliments plus faciles à mastiquer, à avaler et à digérer, en particulier les fibres.

La digestion elle-même est la combinaison de deux processus : La digestion mécanique a lieu dans la bouche et l'estomac. Elle réduit les aliments en bouillie. Les dents broient les aliments en petits morceaux et dans l'estomac le brassage et les contractions continuent ce travail de fragmentation. La digestion chimique se déroule tout au long du tube digestif grâce à des enzymes et à des sucs digestifs comme la salive, l'acide chlorhydrique sécrété par l'estomac ou la bile sécrétée par le foie. La digestion

chimique dissout les nutriments et les divise en éléments assimilables.

Ce système de digestion est comparable à une chaîne industrielle de démontage. Elle se compose d'une succession d'organes (voir schéma) ayant chacun un rôle spécifique, depuis la fragmentation des aliments jusqu'à l'assimilation des nutriments.

Le processus de la digestion se répète inlassablement après chacun des repas. Grâce à ce système, nous absorbons plus de 90 % des protéines, des graisses et des glucides que nous mangeons, un pourcentage un peu plus faible de vitamines et de sels minéraux.

Après leur absorption, les nutriments passent dans le sang qui les emmène dans le foie où ils sont traités avant d'être distribués au reste de l'organisme. Les nutriments sont alors utilisés ou, lorsque les besoins du corps sont satisfaits, accumulés pour constituer des réserves.

La digestion commence dans la bouche

La mastication

Les dents coupent et écrasent les aliments en petits morceaux. Le rôle de la mastication est multiple, humidifier les aliments, réduire leur taille pour pouvoir les avaler et faciliter l'action des sucs digestifs, briser les fibres, mais aussi commencer la digestion des glucides.

Le rôle de la salive

Sans attendre la première bouchée, les glandes salivaires commencent leur sécrétion. Il existe en fait deux types de salive : celle produite à l'avant de la bouche, destinée à humidifier la bouche et les aliments et celle produite au fond de la bouche, plus visqueuse, destinée à lubrifier leur passage.

La salive permet le compactage des aliments : la langue les pousse vers l'arrière de la bouche, où ils sont avalés dans l'oesophage et acheminés jusqu'à l'estomac.

La salive contient des enzymes, les amylases, qui vont commencer la digestion chimique des glucides. Les molécules d'amidon (dans le pain, les pâtes, les pommes de terre, par exemple) sont transformées en glucose. Cette première digestion est une des raisons pour lesquelles il est indispensable de mâcher suffisamment longtemps ses aliments, le travail du reste du tube digestif s'en trouve facilité. De plus, le temps nécessaire à une mastication efficace évite de se jeter sur la nourriture et de manger plus que de raison.

La digestion continue dans l'estomac

Le brassage et le broyage des aliments

Les aliments en provenance de la bouche arrivent par l'oesophage jusqu'à l'estomac. Celui-ci est fermé par un muscle en forme d'anneau (un sphincter) qui, normalement, laisse passer les aliments dans un seul sens pour éviter tout reflux.

La paroi de l'estomac est constituée de muscles robustes animés de contractions qui brassent les aliments et les broient en plus petits morceaux. Cette paroi sécrète des sucs dits gastriques, un mélange d'enzymes et d'acide chlorhydrique, ainsi qu'un mucus destiné à éviter que l'estomac ne se digère lui-même.

La fonction des enzymes digestives

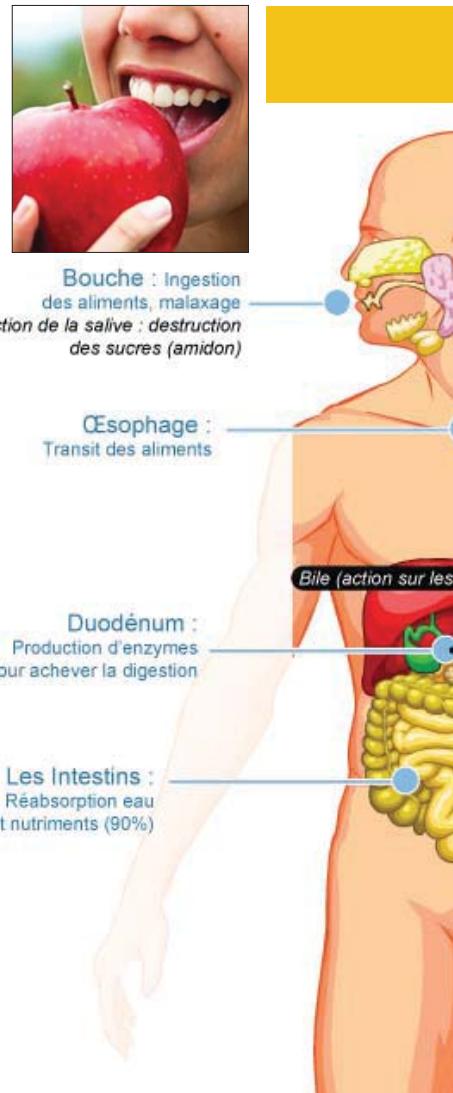
Les enzymes sont des protéines fabriquées par les êtres vivants et destinées à provoquer ou faciliter des réactions chimiques indispensables à la vie. Il existe des dizaines de milliers d'enzymes, chacune adaptée à une réaction chimique particulière. Dans le contexte de la digestion, les enzymes ont pour fonction de fractionner les molécules complexes en éléments plus simples et plus facilement absorbables par

le tube digestif. Par exemple l'enzyme appelée lactase se charge de diviser le lait (le sucre du lait) en glucose et en galactose.

Dans l'estomac, certaines enzymes commencent la digestion des protéines et des graisses en les cassant en plus petits éléments, les acides aminés et les acides gras. Une enzyme spécifique digère partiellement l'alcool qui peut ainsi commencer à être absorbée dans la circulation sanguine. Cette digestion partielle de l'alcool dans l'estomac explique pourquoi l'ivresse vient si rapidement, en particulier chez une personne ayant l'estomac vide. La digestion des glucides, démarrée dans la bouche sous l'action de la salive, est momentanément arrêtée dans l'estomac du fait de l'acidité qui y règne.

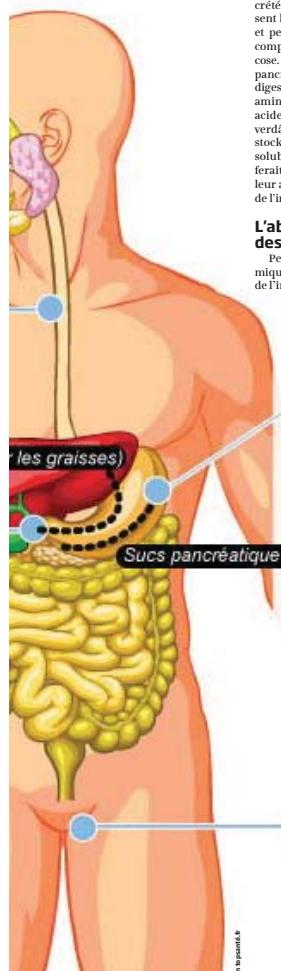
La formation du chyme

Une fois le travail de l'estomac achevé, les aliments en partie digérés et mélangés aux sucs gastriques forment une bouillie, le chyme, une sorte de masse crémeuse qui va progressivement passer dans l'intestin grêle à travers un autre sphincter, le pylore. La durée du passage des aliments dans l'estomac varie selon la quantité ingérée et leur teneur en graisses. Plus un repas est gras, plus sa digestion sera longue.



Intégrons-nous les aliments ?

processus de digestion mécaniques et chimiques, afin que les nutriments puissent être utilisés pour maintenir notre santé, conditionnant le bon fonctionnement de ce mécanisme.



La fin de la digestion

L'intestin grêle est la partie la plus longue du tube digestif. Il mesure de 6,5 à 7 mètres de long et se divise en trois parties.

Lorsque le chyme arrive dans l'intestin grêle, il subit l'action de nouveaux succs digestifs. Ceux sécrétés par le pancréas neutralisent l'acidité des succs gastriques et permettent à nouveau la décomposition de l'amidon en glucose. Les enzymes sécrétées par le pancréas et l'intestin finissent la digestion des protéines en acides aminés et celle des lipides en acides gras. La bile, un liquide véritable fabriqué par le foie et stocké dans la vésicule biliaire, solubilise les graisses comme le ferait un savon, facilitant ainsi leur absorption à travers la paroi de l'intestin.

L'absorption des nutriments

Pendant que la digestion chimique s'effectue, les contractions de l'intestin grêle font avancer les

aliments. Ce long trajet donne suffisamment de temps à notre organisme pour absorber les différents nutriments à travers les cellules de la paroi de l'intestin grêle. Celle-ci forme une succession de replis, appelés villosités, sur toute sa longueur. Ces villosités sont elles-mêmes formées de replis plus petits, les microvillosités (voir ci-dessous).

Ces villosités et ces microvillosités accroissent considérablement la surface de contact, donc d'absorption, entre les aliments et l'intestin grêle (chez un adulte, cette surface est d'environ 200 mètres carrés, soit l'équivalent d'un court de tennis).

Le traitement de l'eau et des matières indigestes

Le gros intestin - ou colon - est plus court que l'intestin grêle et ne mesure qu'un mètre et demi.

La grande majorité des substances digestibles ont été absorbées dans l'intestin grêle, seules

l'eau et les matières indigestes se retrouvent à l'entrée du gros intestin. Son premier travail est de récupérer l'eau qui reste dans ces matières indigestes, puis de compacter celles-ci sous la forme de selles. Les selles, dont la couleur marron vient des pigments de la partie indigeste des aliments, comme les fibres, de cellules de la paroi intestinale et d'énormément de bactéries ; celles-ci représentent jusqu'à 30 % du poids des selles ! Ces bactéries constituent la flore intestinale, un ensemble de micro-organismes qui colonisent notre intestin dès les premiers jours de vie.

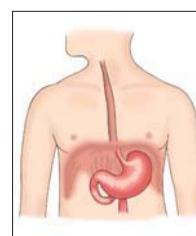
Le rôle de la flore intestinale

La flore intestinale est implantée dans la partie terminale de l'intestin grêle et tout le long du gros intestin. Elle représente environ 1,8 kilo du poids du corps et contient environ 10 000 milliards de bactéries regroupées en 400 espèces.

La composition de la flore intestinale

Sa composition varie selon les personnes, mais d'une manière générale, sa qualité tend à diminuer avec l'âge. Chez les nourrissons, elle est indispensable au développement de l'intestin et à la maturation du système immunitaire.

La flore intestinale est un ensemble équilibré qui associe : une flore dominante composée de germes très nombreux, parmi lesquels les bifidobactéries et les lactobacilles, appelés aussi probiotiques ; une flore sous-dominante moins nombreuse, qui regroupe des streptocoques et des coliformes, inoffensifs tant que leur nombre reste limité ; une flore variable normalement tenue à l'écart par les autres types de flore. On trouve des germes qui peuvent provoquer des infections intestinales (par exemple des pneumocoques ou des staphylocoques en surabondance). Cette flore ne s'implante pas dans le tube digestif, sauf en période de maladie.



Les différentes fonctions de la flore intestinale

La flore intestinale joue un rôle essentiel dans l'organisme : elle participe au bon fonctionnement du système immunitaire. Elle protège le tube digestif et l'organisme contre l'implantation et la multiplication de bactéries potentiellement dangereuses.

Elle participe à la synthèse de certaines vitamines : vitamines B5, B8 et B12 et vitamine K, par exemple ;

Elle peut neutraliser certaines substances toxiques, les toxines, fabriquées par les germes à l'origine d'infections intestinales.

La flore intestinale décompose également les acides aminés présents dans les matières non digérées. Cette décomposition produit des substances qui donnent leur odeur caractéristique aux selles. De plus, les bactéries de la flore peuvent digérer une partie des fibres indigestes, dégagant ainsi des gaz très incommodes, en particulier lorsque les aliments étaient riches en soufre (comme les choux, les oignons, le fromage, les œufs) ou en protéines de lait.

L'équilibre fragile de la flore intestinale

Plusieurs facteurs peuvent déstabiliser la flore intestinale : les traitements médicamenteux (antibiotiques, chimiothérapie anticancéreuse, etc.), les germes infectieux (salmonelles, clostridies, etc.), les modifications du transit (diarrhée ou constipation) mais aussi, entre autres, le déséquilibre alimentaire et la dénutrition. L'hygiène de vie et le stress sont également sus-

ceptibles d'influencer la santé de notre flore intestinale. Un déséquilibre de cette flore pourrait contribuer à une sensibilité accrue aux infections, aux troubles digestifs et aux allergies alimentaires.

Quand les sels minéraux se font la courte échelle

L'absorption des sels minéraux par l'intestin est un phénomène parfois complexe. Par exemple, celle du calcium se fait en fonction de la présence de deux autres sels minéraux, le phosphore et le magnésium. Lorsque le repas contient un peu plus de calcium que de magnésium, le calcium est particulièrement bien absorbé. Mais si le phosphore et le magnésium sont présents en trop grande quantité dans le repas, son absorption est réduite.

Pour cette raison, une alimentation trop riche en phosphore (dans les viandes et le poisson, par exemple) peut contribuer à une décalcification.

LIBYE

Gouvernement et rebelles annoncent la fin de la crise pétrolière

Le chef du gouvernement intérimaire libyen Abdallah Al-Theni a annoncé mercredi soir «la fin de la crise pétrolière» en Libye, après avoir pris le contrôle de deux ports encore bloqués par les rebelles dans l'est du pays.

Le chef des rebelles, Ibrahim al-Jadhra, a annoncé de son côté le déblocage des terminaux de Ras Lanouf (200.000 b/j) et al-Sedra (350.000 b/j), lors d'une conférence de presse conjointe avec M. al-Theni à Ras Lanouf. «Aujourd'hui, nous avons pris le contrôle des ports de Ras Lanouf et al-Sedra. La crise pétrolière est ainsi finie», a déclaré M. Al-Theni. Le blocage des deux autres ports, Al-Hariga (10.000 barils/jour) et Zwitina (100.000 b/j) avait été levé en avril. La levée totale du blocage intervient en application d'un accord conclu le 6 avril avec le gouvernement a précisé M. Jadhra, ajoutant qu'il s'agissait d'un «geste de bonne intention» envers le nouveau Parlement élu la semaine passée et qui doit entrer en fonction dans deux semaines. Les ports de l'Est libyen étaient bloqués depuis juillet 2013 par des gardes des installations pétrolières, partisans de l'autonomie, empêchant toute exportation de brut et provoquant une chute de la production à 250.000 barils par jour, voire moins, contre près de 1,5 million b/j en temps normal. Le gouvernement et les rebelles s'étaient donné en avril un délai de deux à quatre semaines pour trouver un accord final permettant la levée du blocage à Ras Lanouf et al-Sedra. Mais ce délai avait expiré sans que rien ne soit fait, en raison notamment de la crise politique qu'a connue le pays durant les dernières semaines.

Les autonomistes avaient, dans un premier temps, justifié le blocage des terminaux en accusant le gouvernement de corruption, avant d'afficher leurs véritables intentions en réclamant l'autonomie de la Cyrénáïque et en annonçant la mise en place d'un gouvernement local, ainsi que d'une banque et d'une compagnie de pétrole.

L'ambassadeur libyen en Tanzanie se suicide

L'ambassadeur provisoire de Libye en Tanzanie, Ismail Nwairat, s'est donné le mort mardi après-midi, a annoncé mercredi le gouvernement tanzanien. Selon le ministère tanzanien des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, citant une information fournie par l'ambassade de Libye, M.Nwairat s'est tiré une balle dans son bureau. Selon la même source, les officiers de l'ambassade, ayant entendu le coup de feu, ont cassé la porte du bureau de l'ambassadeur et l'ont trouvé allongé. Ils ont conduit le diplomate à l'hôpital où ce dernier a déclaré sa mort. La police tanzanienne a ouvert une enquête sur l'affaire.

L'Envoyée de l'ONU pour le Sahel réaffirme la nécessité de travailler avec les pays de la région

L'Envoyée spéciale du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahel, Mme Hiroute Guebre Sellassie, a insisté mercredi sur l'engagement de l'ONU à continuer à travailler avec les pays de la région et les partenaires, afin d'accélérer le lancement de projets dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations unies.

Elle a réaffirmé cet engagement de l'ONU à l'issue de sa première visite au Mali dans le cadre de sa première tournée dans la région du Sahel. Mme Guebre Se-

Le Soudan du Sud menacé de famine dans les prochaines semaines

Le Soudan du Sud risque d'être frappé par la famine dans les toutes prochaines semaines si une aide massive n'est pas mobilisée, ont alerté jeudi des agences humanitaires.

«Si le conflit au Soudan du Sud continue, et que l'aide n'augmente pas, alors il est probable que d'ici août des régions localisées du Soudan du Sud sombreront dans la famine», a affirmé dans un communiqué le Comité d'urgence britannique pour les catastrophes (DEC), qui chapeaute 13 ONG.

Des milliers, voire des dizaines de milliers de personnes, ont été tuées et plus de 1,5 million de personnes ont été déplacées depuis que la guerre a éclaté à la mi-décembre 2013 dans le plus jeune Etat du monde. L'ONU ne dis-



pose pour l'instant que de 40% des fonds nécessaires pour l'aide humanitaire: il manque encore plus d'un milliard de dollars (760 million euros).

«Il y a un risque très réel de famine dans certaines régions», a indiqué le responsable de la coalition DEC, Saleh Saeed. «Des millions de per-

sonnes font face à une crise alimentaire extrême», a-t-il averti. Selon les experts de l'ONU, les pluies devraient être cette année dans la moyenne ou légèrement en-dessous. La crise alimentaire est provoquée par les combats et leurs répercussions, notamment sur les activités agricoles, non par des conditions climatiques extrêmes. Le Comité d'urgence britannique pour les catastrophes, qui compte notamment Oxfam et Save the Children, «a moins de la moitié de l'argent nécessaire pour aider à empêcher que la crise alimentaire qui se développe au Soudan du Sud ne vire à la catastrophe», a souligné M. Saeed. Les combats qui ont éclaté à la mi-décembre 2013 entre l'armée loyale au président Salva Kiir et les troupes du chef rebelle Riek Machar ont été émaillés d'atrocités et de massacres. Les belligérants ont conclu le 10 juin un troisième accord de cessez-le-feu et se sont engagés à former un gouvernement de transition dans les 60 jours, mais les discussions de paix sont à l'arrêt et les combats continuent dans ce pays fondé en 2011.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

Le front Polisario dénonce l'indifférence du Maroc aux résolutions de l'UA et de l'ONU

Le Gouvernement sahraoui et le Front Polisario ont «fermement» dénoncé l'«indifférence» du gouvernement marocain aux résolutions de l'Union africaine (UA) et de l'ONU, rappelant que les pratiques de Rabat étaient similaires à celles du régime de l'apartheid, rapporte jeudi l'agence de presse sahraouie (SPS). Citant un communiqué du ministère sahraoui des Affaires étrangères, publié mercredi, la même source a souligné que «le Maroc, qui entraise depuis 1991 l'organisation d'un référendum d'autodétermination et les efforts de l'ONU et refuse de collaborer avec l'UA et son envoyé spécial, Joaquim Chissano, agit comme le régime de

l'apartheid vis à vis du droit international et des résolutions de l'ONU et de l'UA». Elle a rappelé que l'Afrique du sud, alors sous le régime de l'apartheid, était le seul pays non membre de l'organisation pan-africaine comme c'est le cas actuellement du Maroc, Etat occupant. Le communiqué du ministère sahraoui des Affaires étrangères intervient suite au rejet par Rabat de la désignation par l'UA d'un envoyé spécial pour le Sahara occidental, lors du 23ème sommet des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'organisation pan-africaine tenue récemment en Guinée équatoriale. Le gouvernement sahraoui rappelle à cet effet que les efforts

conjoints de l'ONU et de l'UA, «resteront le cadre de règlement de tous les différends et les conflits dans le continent», et qu'«il n'y a ni concurrence ni contradiction entre les deux organisations pour le règlement des conflits sur le continent», ajoute SPS. Par ailleurs, le front Polisario a appelé l'ONU et l'UA à «assumer leurs pleines responsabilités pour mettre fin à l'occupation marocaine illégale du Sahara occidental et arrêter les violations flagrantes des droits de l'homme, et les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité commis contre le peuple sahraoui et la violation de l'intégrité territoriale de la RASD».

Les Sahraouis exhortent l'IS à jouer un rôle plus actif dans la question du Sahara Occidental

La secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS), Fatma el Mehdi, également membre de l'Union, a exhorté l'Internationale socialiste (IS) à jouer un rôle «plus actif» dans la résolution du conflit du Sahara occidental, a rapporté jeudi l'agence de presse sahraouie (SPS).

Mme el Mehdi qui intervenait devant le conseil de l'Internationale socialiste tenu ces deux derniers jours à Mexico, a exhorté les responsables de l'IS à se rendre d'urgence dans les territoires occupés du Sahara Occidental et les camps de réfugiés pour s'enquérir de la situation du peuple sahraoui.

Elle a remercié l'Internationale socialiste pour son rôle en faveur de la cause sahraouie, rappelant que l'occupation «odieu» aggravaient les souffrances du peuple sahraoui dans les territoires occupés et les camps de réfugiés. Elle a évoqué à ce propos, le caractère illégal des procès «arbitraires» de détenus politiques sahraouis «en leur portant des accusations sans fondement aucun». Il s'agit là d'une «situation qui va à l'encontre de la loi et des valeurs humaines», a-t-elle renchéri. D'autre part, Mme Fatma el Mehdi a dénoncé le fait que la Mission des Nations Unies pour le référendum au Sahara occidental (MI-

NURSO) soit la seule organisation onusienne ne disposant pas de prérogative de surveillance des droits de l'homme, affirmant qu'il est inconcevable de continuer à accepter cette situation que ce soit par la communauté internationale ou l'Internationale socialiste». Le Sahara Occidental est un territoire divisé depuis le début des années quatre vingt par un mur militaire considéré comme le plus long au monde et entouré de moyens techniques sophistiqués et de millions de mines antipersonnel, précisant qu'il était devenu «un moyen de destruction le plus terrible même à l'ère du projet de paix». S'exprimant sur la revendication d'autodétermination, la secrétaire générale de l'UNFS a indiqué qu'elle était «sacrée» et un «principe fondamental pour l'IS» tenue, par conséquent, a-t-elle dit, d'imposer son respect pour que le peuple sahraoui ne soit pas une exception privée de l'exercice de ce droit». «Il est temps de s'adresser au Maroc de façon claire pour lui demander de mettre fin à l'occupation du Sahara Occidental et de contribuer à mettre fin aux souffrances d'un peuple pacifique en exerçant des pressions sur le Maroc pour l'amener à respecter la légalité internationale», a-t-elle enfin ajouté.

lassie qui a pris ses fonctions d'Envoyée Spéciale pour le Sahel en mai dernier en remplacement de Romano Prodi, s'est entretenue avec le président du Mali, Ibrahim Boubacar Keïta, sur le rôle important que joue le Mali en tant qu'Etat-président de la Plateforme de coordination ministérielle des stratégies pour le Sahel, et sur la situation générale qui prévaut dans la région du Sahel.

L'Envoyée spéciale a également insisté sur l'engagement des Nations unies à

continuer à travailler avec les pays de la région et les partenaires, afin d'accélérer le lancement de projets dans le cadre de la Stratégie intégrée des Nations unies.

Les deux responsables ont aussi discuté de la situation politique et sécuritaire dans la région du Sahel et les efforts nécessaires de la communauté internationale pour réduire la menace terroriste qui touche le Sahel et les régions avoisinantes.

A cet égard, l'Envoyée spéciale a rappelé la nécessité de coordonner toutes les

initiatives existantes au Sahel pour mieux et rapidement répondre aux besoins divers de la région. Durant sa visite, Mme Guebre Sellassie a également eu des entretiens avec le Premier ministre malien, Moussa Mara, et avec plusieurs ministres ainsi qu'avec d'autres responsables maliens et ceux du système des Nations Unies. L'Envoyée spéciale devait se rendre aussi au Niger où elle aura une série d'entretiens avec les autorités de ce pays.

APS

UE - SYRIE

La justice européenne annule les sanctions contre un ancien ministre syrien

La justice européenne a annulé jeudi les sanctions visant l'ancien ministre syrien de l'Economie et du Commerce Mohamad Nedal Alchaar, estimant que son seul statut ne suffisait pas à démontrer son lien avec le gouvernement de Bachar al-Assad après sa démission.

Le Conseil des Etats membres de l'UE «a indûment renversé la charge de la preuve en considérant qu'il était possible de présumer, sans un examen soigneux et impartial des éléments à décharge», que Mohamad Nedal Alchaar «entretenait encore des liens étroits avec le gouvernement syrien après son départ du gouvernement», a estimé le tribunal de l'Union européenne.

Le tribunal souligne que M. Alchaar a produit deux déclarations sur l'honneur indiquant qu'il n'a jamais exercé de responsabilités politiques importantes, n'a jamais été membre du parti Baas en Syrie, et qu'il s'est toujours opposé à l'usage de la violence et à la «so-



lution sécuritaire» du conflit syrien.

Dans le cadre des sanctions prises par l'UE contre le gouvernement syrien, le nom de M. Alchaar a été inscrit en 2011 sur la liste des personnes visées par une interdiction de voyager dans l'UE et un gel des avoirs.

Il a été ministre de l'Economie et du Commerce du 14 avril 2011 au 23 juin 2012.

Le tribunal considère que l'inscription de M. Alchaar était alors «légitime» dans la mesure où les membres d'un gouvernement doivent être tenus pour «solidairement responsables de la poli-

tique de répression menée par le gouvernement». Après sa démission, il estime qu'il était «possible de présumer que M. Alchaar entretenait encore des liens étroits avec le gouvernement syrien, à condition qu'une telle présomption soit proportionnée et respectueuse des droits de la défense».

Or le Conseil «n'a pas fourni de tels éléments, de sorte qu'il a indûment renversé la charge de la preuve», affirment les juges. «Le Conseil a donc commis une erreur d'appréciation en considérant que l'inscription de M. Alchaar était justifiée du seul fait de son statut d'ex-ministre».

REFUGIES : La Commission européenne étudie d'éventuelles poursuites contre l'Italie

La Commission européenne étudie d'éventuelles poursuites contre l'Italie, qui omettrait d'enregistrer les réfugiés transitant sur son sol dans l'espoir qu'ils s'installent ailleurs, a indiqué jeudi la commissaire chargée des Affaires intérieures, Cecilia Malmström.

«Notre impression est que l'Italie, et une partie des autres Etats membres, n'expliquent pas suffisamment clairement aux gens que s'ils veulent demander l'asile ils doivent laisser leurs empreintes digitales», a-t-elle déclaré dans le quotidien suédois *Dagens Nyheter*. Le journal rapporte que la commissaire a indiqué que Bruxelles enquêtait sur des violations de la convention de Dublin, qui impose aux demandeurs d'asile de faire leur demande dans le pays de l'Union européenne où ils ont d'abord posé le pied. Selon *Dagens Nyheter*, «elle n'exclut pas que la commission poursuive l'Italie devant la Cour de

justice de l'Union européenne». «Le problème est que nous devons être capables de prouver que ce sont des agissements systématiques et délibérés. Ils (les Italiens) doivent bien sûr respecter la loi, tandis que nous tâchons de les aider dans une situation où ils ont accueilli 40.000 à 50.000 personnes en peu de temps», a expliqué la Suédoise.

Le ministre de l'Immigration suédois Tobias Billström, interrogé lui aussi par le journal, a rappelé que neuf pays de l'UE accueillaient 90% des réfugiés, et estime qu'il était «clair de ce point de vue que davantage des 28 Etats membres de l'UE doivent s'impliquer». Avec l'Allemagne ou la Grande-Bretagne, la Suède est l'une des destinations privilégiées par les réfugiés en Europe. Dans les six premiers mois de l'année, 31.900 personnes y ont déposé une demande d'asile, pour plus d'un tiers Syriens.

IRAK

L'amnistie concerne aussi les officiers de l'armée dissoute par les Américains

Le Premier ministre irakien, Nouri al-Maliki, a annoncé hier que l'amnistie décrétée la veille pour toutes les personnes ayant commis des «actes contre l'Etat» à l'exception des meurtriers concernait aussi les officiers de l'armée dissoute après l'invasion américaine ayant renversé le régime de Saddam Hussein.

M. al-Maliki a annoncé mercredi une amnistie pour toute personne «impliquée dans des actions contre l'Etat» mais ayant «repris ses esprits», à l'exception des meurtriers. Dans un communiqué publié jeudi sur son site internet, le Premier ministre irakien précise que l'amnistie concernait également les officiers de l'ancienne armée dissoute par les Américains qui ont retiré leurs troupes d'Irak en 2011 après huit

ans d'occupation. «Oui, nous annonçons aujourd'hui une amnistie pour ces officiers», a-t-il affirmé en réponse à une question.

Ces officiers doivent «être attachés à la réalisation de l'unité de leur pays et éviter les tentatives de partition sur des bases confessionnelles ou ethniques (...) ou (éviter au pays) de tomber sous la coupe des terroristes qu'ils soient étrangers ou irakiens», a dit M. al-Maliki.

Le Premier ministre a assuré «oeuvrer sérieusement à l'unification de tous ceux -au sein des tribus, les intellectuels et les politiques-, qui croient à l'intégrité de l'Irak, sa souveraineté et sa force».

L'ancienne armée irakienne, qui était forte de 450.000 mil-

taires en 2003, fut dissoute peu après l'invasion américaine ayant renversé le régime de Saddam Hussein. Sous la supervision des forces multinationales en Irak, une nouvelle armée a été progressivement reconstituée mais les dirigeants irakiens se sont à plusieurs reprises plaints du manque d'équipements et de l'encadrement.

Son effectif actuel est proche de 200.000 hommes. L'armée tente depuis plus de trois semaines de reprendre la main face à des insurgés sunnites de l'Etat islamique (EI), qui se sont emparés depuis le 9 juin de larges portions du territoire irakien et ont proclamé dimanche un «califat» sur les zones conquises allant d'Alep, dans le nord de la Syrie, à la province de Diyala, dans l'est irakien.

PALESTINE

L'Algérie condamne avec «vigueur» le meurtre d'un adolescent palestinien perpétré par des colons israéliens

L'Algérie a condamné avec vigueur le crime odieux perpétré mercredi par des colons israéliens contre l'adolescent palestinien, Mohamed Hocine Abou Hadhir (16 ans) dans la ville occupée d'Al Qods.

«L'Algérie condamne avec vigueur le crime odieux perpétré aujourd'hui dans la ville occupée d'Al Qods contre l'adolescent palestinien, Mohamed Hocine Abou Hadhir», indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

«Cet acte criminel abject dénote on ne peut mieux la barbarie à laquelle font face les enfants du peuple palestinien sans défense, victimes de meurtres, d'actes de torture et d'agressions incessantes perpétrés par l'armée israélienne, mais aussi par les colons», ajoute la même source.

L'Algérie appelle, dans son communiqué, la communauté internationale à «mettre un terme aux violations flagrantes des droits de l'homme en Palestine, à leur tête le droit à la vie, violé de jour comme de nuit sous les yeux d'une communauté internationale totalement inerte».

«L'Algérie, qui demeure attachée à sa position en faveur du droit du peuple palestinien frère à l'édition d'un Etat indépendant avec Al Qods pour capitale, rappelle la responsabilité établie de l'autorité d'occupation dans tout ce qui porte atteinte à la vie et à la sécurité de chaque citoyen palestinien dans les territoires occupés», conclut la même source.

► **L'ONU condamne le meurtre d'un adolescent palestinien.**

► **Les Etats-Unis condamnent le meurtre d'un jeune Palestinien à El Qods occupée.**

► **L'UE «extrêmement préoccupée» après le meurtre d'un jeune Palestinien.**

Onze Palestiniens blessés dans des raids nocturnes sur Ghaza

Onze Palestiniens ont été blessés dans 15 frappes de l'aviation israélienne lancées sur la bande de Ghaza dans la nuit de mercredi à jeudi, selon des sources palestiniennes.

«Les raids de la nuit on fait onze blessés dont un grièvement», ont indiqué des sources des services de sécurité et de santé à Ghaza.

A Al Qods Est, les violences se sont poursuivies jusqu'à l'aube jeudi dans le quartier de Chouafat, où Mohammad Abou Khdeir, 16 ans, a été enlevé mardi soir, selon la police. Les heurts dans ce quartier résidentiel avaient fait mercredi 65 blessés, dont 18 par balles réelles selon le Croissant-Rouge.

Quelques heures après son enlèvement, le corps de l'adolescent palestinien «portant des marques de violences» avait été découvert près d'une forêt dans la partie ouest d'Al Qods.

Plusieurs heures ont eu lieu en Cisjordanie occupée, notamment à Qalandiya (près de Ramallah), Beit Fajjar et Bethléem (sud de la Cisjordanie).

LIGUE ARABE

Nabil Al-Arabi impute à Israël la responsabilité des souffrances subies par le peuple palestinien

Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil Al Arabi a condamné l'agression «barbare» commise par des colons israéliens dans les territoires palestiniens occupés où un adolescent palestinien a été enlevé, tué et mutilé mercredi matin, précise un communiqué de la Ligue.

Al-Arabi a tenu Israël pour responsable de la poursuite de la colonisation et l'entrave des chances de paix et des crimes commis contre le peuple palestinien innocent.

Qualifiant ces actes de crimes de guerre contre le peuple palestinien, le SG de l'organisation panarabe a appelé le Conseil de sécurité, l'ONU ainsi que toutes parties signataires de la convention de Genève à agir au plus vite et à prendre les mesures nécessaires pour protéger le peuple palestinien.

APS

PROGRAMME DU JOUR

TF1

06:00 Jeunesse : Les mystérieuses cités d'or
 06:30 Jeunesse : TFou
 08:25 Culture Infos : Météo
 08:30 Culture Infos : Télleshopping
 09:20 Culture Infos : Météo
 09:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 09:55 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:25 Série TV : Petits secrets entre voisins
 10:55 Série TV : Une histoire, une urgence
 11:20 Série TV : Une histoire, une urgence
 11:55 : Petits plats en équilibre été
 12:00 Divertissement : Les douze coups de midi
 12:50 Sport : L'affiche du jour
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:40 : Petits plats en équilibre été
 13:45 Sport : Le journal de la Coupe du monde 2014
 13:48 Culture Infos : Histoire d'un rêve
 13:50 Culture Infos : Météo
 13:53 Culture Infos : Météo des plages
 13:55 Série TV : Les feux de l'amour
 11:40 Une soeur aux deux visages
 15:55 Quatre mariages pour une lune de miel
 16:40 Là où je t'emmènerai
 16:45 Coupe du Monde - France / Allemagne
 19:00 Culture Infos : Journal
 19:35 Culture Infos : My Million
 19:38 : Petits plats en équilibre été
 Petits plats en équilibre été (1 mn)
 enregistrer
 19:39 Là où je t'emmènerai
 19:40 Culture Infos : Trafic info
 19:42 Culture Infos : Météo
 19:45 Série TV : Nos chers voisins
 19:55 Série TV : Nos chers voisins
 20:45 Coupe du Monde - Brésil / Colombie
 22:50 Le mag de la Coupe du monde

09:48 Jeunesse : Les Dalton
 09:56 Jeunesse : Les Dalton
 10:03 Jeunesse : Les Dalton
 10:15 Jeunesse : Foot 2 rue extrême
 10:50 Culture Infos : Consomag
 10:55 Culture Infos : Un été en France
 11:50 Culture Infos : Météo
 12:00 Culture Infos : 12/13 : Journal régional
 12:25 Culture Infos : 12/13 : Journal national
 12:50 Culture Infos : Météo
 12:55 Culture Infos : Nous nous sommes tant aimés
 13:20 Culture Infos : Nous nous sommes tant aimés
 13:35 Louis la Brocante
 15:15 Des chiffres et des lettres
 15:30 Un livre, un jour
 15:55 Divertissement : Harry
 16:30 Divertissement : Slam
 17:10 Questions pour un champion
 17:50 Le Tour de France à la voile
 18:00 19/20 : Journal régional
 18:18 19/20 : Edition locale
 18:30 19/20 : Journal national
 18:58 Culture Infos : Météo
 19:00 Sport : Tout le sport
 19:10 Au plus près du Tour
 19:15 Série TV : Plus belle la vie
 19:40 Culture Infos : Météo des plages
 19:42 Culture Infos : Beau travail
 19:45 Culture Infos : Faut pas rêver
 21:35 Culture Infos : Frères d'armes
 21:40 Culture Infos : Météo
 21:45 Culture Infos : Soir 3
 22:10 Culture Infos : Emmenez-moi

CANAL+

06:25 Divertissement : La semaine des Guignols
 06:55 Série TV : Les contes de Tinga Tinga
 07:10 Série TV : Allô, c'est Ninou
 07:12 Série TV : Diego et Ziggy
 07:25 Série TV : Scary Larry
 07:35 Série TV : Copy Cut
 07:50 Série TV : Trolls de Troy
 07:55 Série TV : Trolls de Troy
 08:05 Jeunesse : Oggy et les cafards
 08:10 Jeunesse : Oggy et les cafards
 08:20 Cinéma : Paris à tout prix
 09:50 Cinéma : Zygomaticques
 10:10 Cinéma : Le passé
 12:20 Série TV : Mon oncle Charlie
 12:40 Culture Infos : La météo
 13:00 Divertissement : Zapping
 13:10 Culture Infos : Les nouveaux explorateurs
 14:10 Série TV : Lilyhammer
 14:40 Cinéma : Ecart de conduite
 14:45 Culture Infos : Spécial investigation
 15:40 Une chanson pour ma mère
 17:10 Divertissement : Zapping
 17:20 Série TV : Mon oncle Charlie
 17:45 Culture Infos : Le JT
 18:05 Le grand journal
 19:00 Le grand journal, la suite
 19:25 Divertissement : Le petit journal
 19:55 Lone Ranger, naissance d'un héros
 22:20 Man of Steel

M

06:00 Divertissement : M6 Music
 06:30 Culture Infos : Météo
 06:55 Série TV : Glee
 07:40 Série TV : Glee
 08:25 Culture Infos : Météo boutique
 08:30 Culture Infos : M6 boutique
 09:40 Culture Infos : Météo
 09:45 La petite maison dans la prairie
 10:40 Divertissement : Les reines du shopping
 11:45 Divertissement : Les reines du shopping
 12:40 Culture Infos : Météo
 12:45 Culture Infos : Le 12.45
 13:00 Série TV : Scènes de ménages
 13:40 Culture Infos : Météo
 13:45 Divertissement : L'autre femme
 14:45 Un bébé pas comme les autres
 16:35 Les reines du shopping
 17:45 Culture Infos : 100 % mag
 18:40 Culture Infos : Météo
 18:45 Culture Infos : Le 19.45
 19:05 Série TV : Scènes de ménages
 19:50 Série TV : Bones
 20:45 Série TV : Bones
 21:30 Série TV : Bones
 22:30 Série TV : Bones

2

06:05 Jeunesse : La guerre des Stevens
 06:25 Culture Infos : Point route
 06:30 Culture Infos : Journal
 06:35 Culture Infos : Télématin
 06:57 Culture Infos : Météo 2
 07:00 Culture Infos : Journal
 07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 08:00 Culture Infos : Journal
 08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
 09:04 Culture Infos : Météo des plages
 09:05 Divertissement : Dans quelle éta-gère
 09:10 Série TV : Des jours et des vies
 09:35 Série TV : Amour, gloire et beauté
 10:00 Culture Infos : C'est au programme
 10:55 Culture Infos : Météo outremer
 11:00 Divertissement : Motus
 11:30 Divertissement : Les Z'amours
 12:00 Divertissement : Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Culture Infos : Météo 2
 13:00 Culture Infos : Journal
 13:48 Culture Infos : Météo 2
 13:50 Culture Infos : Météo des plages
 13:57 Culture Infos : Consomag
 13:58 Culture Infos : Expression directe
 14:05 Culture Infos : Toute une histoire
 14:50 Comment ça va bien !
 16:00 Dans la peau d'un chef
 16:45 Culture Infos : Point route
 16:55 On n'emande qu'à rire
 17:55 N'oubliez pas les paroles
 18:25 N'oubliez pas les paroles
 18:55 Culture Infos : Météo 2
 19:00 Culture Infos : Journal
 19:43 Culture Infos : Les Français à vélo
 19:45 Culture Infos : Météo 2
 19:47 Les petits meurtres d'Agatha Christie
 21:20 Le Prince de Hombourg
 22:55 Un jour, un destin

3

06:00 Culture Infos : EuroNews
 06:40 Jeunesse : Ludo
 06:43 Jeunesse : Popeye
 06:48 Jeunesse : Popeye
 06:54 Jeunesse : Popeye
 07:00 Série TV : Georges, le petit curieux
 08:20 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:27 Jeunesse : Tom et Jerry Tales
 08:36 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 08:56 Jeunesse : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
 09:20 Jeunesse : Garfield & Cie
 09:31 Jeunesse : Garfield & Cie

TÉLÉ

La sélection

TF1

19h55

Nos chers voisins (Série TV)



Problèmes de famille ou d'éducation, justice, religion, politique : la vie des voisins rebondit sur les sujets de société de manière drôle....

Nos chers voisins : Nos chers voisins fêtent le foot

La vie des voisins s'adapte à l'événement mondial de la Coupe du monde de football au Brésil et rend un hommage tout en humour au ballon rond.

2

19h45

Les petits meurtres d'Agatha Christie - Am Stram Gram



Une dame âgée, bienfaitrice de l'humanité, qui a créé plusieurs orphelinats et adopté déjà cinq enfants, est retrouvée morte, assassinée. C'est la consternation générale, aussi bien dans son entourage que dans la ville où elle habitait. Le commissaire Larosière et l'inspecteur Lampion sont chargés de cette enquête. Ils interrogent les proches de la défunte, tout particulièrement ses domestiques et ses cinq enfants, tous présents au moment du drame. Il semble que la victime n'avait pas que des amis, malgré les bonnes actions dont elle pouvait être fière. Au-delà du vernis, c'est toute l'image d'une personne respectable qui craque...

3

19h45

Faut pas rêver



«Debre Damo, sommet de la foi». Chaque année, des pèlerins tentent d'atteindre le monastère de Debre Damo, uniquement accessible à l'aide d'une corde • «A la santé des ânes». Le docteur Mimi sillonne la campagne pour soigner les ânes • «Bek'oji, la championne». La plupart des grands champions éthiopiens de course à pied ont fait leurs armes à Bek'oji, à 3 000 mètres d'altitude • «Les caravanes d'or blanc». Les immenses caravanes de dromadaires viennent de très loin pour chercher le sel du Dallol • «Les samouraïs de l'Omo». Ils se livrent à des combats de bâtons pour séduire les jeunes filles.

CANAL+

19h55

Lone Ranger



Tonto, indien taciturne et cynique, désormais un vieillard exposé dans un musée, raconte à un jeune garçon les aventures extraordinaires de son partenaire, Lone Ranger. De son vrai nom John Reid, le justicier masqué se lance, après avoir miraculeusement survécu à une embuscade tendue par le criminel Butch Cavendish, à la poursuite de ses assaillants avec Tonto à ses côtés. Le duo remonte la piste jusqu'au hors-la-loi, et dévoile du même coup un complot beaucoup plus grave impliquant des responsables du chemin de fer.

M

19h50

Bones (Série TV)



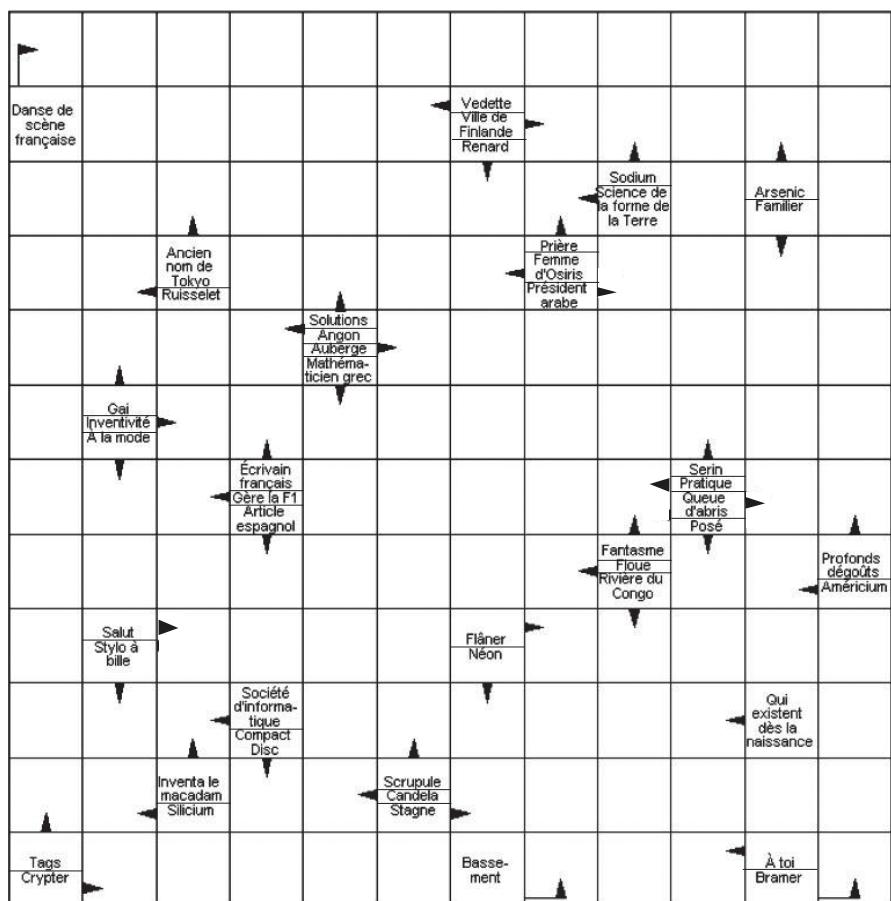
Bones : Jeter un froid Saison 9 - Episode 21 sur 24

Bones : Jusqu'au bout des ongles Saison 9 - Episode 22 sur 24

Bones : En pleine tempête Saison 6 - Episode 16 sur 23

Booth et Brennan sont bloqués dans un ascenseur. Le reste de l'équipe enquête sur un meurtre : une femme atteinte d'une maladie très contagieuse.

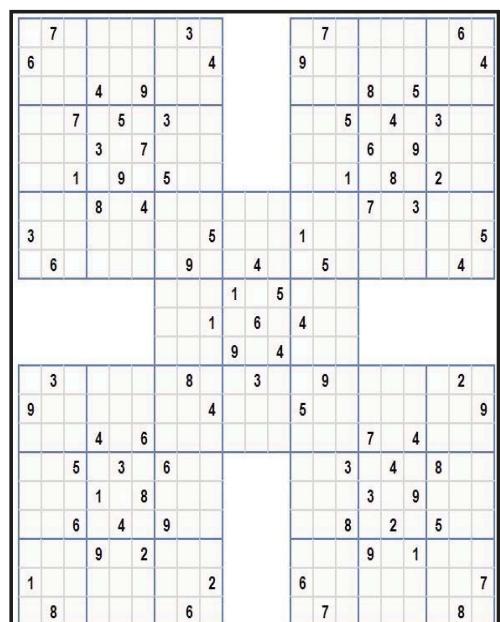
Mots fléchés n°646



Samouraï-Sudoku n°646

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°646

Horizontalement:

1. Personne qui écrit beaucoup et mal
2. Cap. de l'Egypte - De l'éolie
3. Aspirer - Sembler
4. Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais par le nez du tabac
5. Homme d'Etat bourgeois - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
6. Mesure de l'âge - Se dit d'un

Verticalement:

1. Puce
2. Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
3. S'amusaît - Petit poème - Radon
4. Plante - Décorations militaires
5. Lombric - Tuer
6. Écopes
7. Séleruum - Thymus du veau - Organisation des Nations unies
8. Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Techné-tium
9. Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
10. Port et station balnéaire d'Israël - Apparence
11. Réunissent - Brille
12. Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Si tu rencontres deux êtres qui vivent en harmonie, sois sûr que l'un d'eux est bon.

Proverbe algérien

La peur vient de la confiance

Proverbe berbère

Celui qui se marie avec des dettes, donnera ses enfants pour intérêts.

Proverbe arabe

Le mieux est l'ennemi du bien

Proverbe français

C'est arrivé un 4 Juin

362 av. J.-C. : bataille de Mantinée.

1187 : bataille de Hattin

1776 : déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique.

1902 : fin de la guerre américano-philippine.

1946 : indépendance des Philippines.

1994 : fin du génocide au Rwanda.

Célébrations :

- Argentine : Día del Médico Rural, Journée du médecin rural, commémore la naissance du docteur Esteban Laureano Maradona (es).

- États-Unis : Independence Day, fête nationale américaine.

- Philippines : Philippine Republic Day (en), commémore l'indépendance des Philippines obtenue des États-Unis.

- Rwanda : Fête de la libération, marque la fin du génocide en 1994.

- Venezuela : Día del Arquitecto, Journée de l'architecte.



La recette du jour

Mille-feuille de crêpes au fraise et chocolat

Ingrediénts:

- crêpes selon la recette de base
- crème anglaise
- coulis au chocolat

Préparation :

- pour les crêpes
- Ingrédients:
 -150 g de farine
 -2 œufs
 -50 cl de lait
 -1/2 c à c de sel
 -100 g environ de beurre
 -1/2 verre d'eau froide

Préparation:

- mettez la farine et le sel dans une terrine
- ajoutez les œufs, un peu de lait et mélanger avec une cuillère en bois jusqu'à obtention d'une pâte lisse
- petit à petit et sans cesser de remuer, ajouter le lait et le beurre fondu
- laisser reposer pendant 1 heure à température ambiante
- ajoutez le 1/2 verre d'eau dans la pâte et mélanger avant de commencer la cuisson
- faire cuire les crêpes sur feu vif, en versant un peu de pâte dans une poêle anti adhésive chaude.
- faire voyager la pâte sur toute la surface de la poêle jusqu'à obtenir une couche très fine
- laisser cuire sur un côté puis retourner la crêpe et faire cuire de l'autre côté
- ajoutez un peu de beurre dans la poêle entre chaque crêpe
- mettre les crêpes au fur et à mesure dans une assiette en les couvrant au

fur et à mesure par une autre assiette pour qu'elles ne sèchent pas, et elles vont devenir encore plus tendre et moelleuses

Préparez la crème anglaise

Ingrediénts

- 1/2 litre de lait
- 125 g de sucre
- 4 jaunes d'œufs
- 1/2 gousse de vanille ou une c à c d'extrait de vanille

Préparation

- Assembler le matériel.
- Peser et réunir les éléments.

Clarifier les œufs

- Si on utilise une gousse de vanille, la fendre par le milieu
- Ajouter l'arôme choisi dans le lait (sauf jus et zeste de citron ou orange qui seront ajoutés après).

Mettre à chauffer le lait.

- Mélanger ensemble le sucre et les jaunes (ne pas brûler les jaunes) et ne pas trop blanchir.

- Porter à ébullition du lait, verser un peu de lait chaud sur les jaunes et sucre blanchis.

- Mélanger avec le fouet pour ne pas cuire les jaunes à la chaleur.

- Remettre le tout dans la casserole sur le feu.

- Enlever le fouet et le remplacer par la spatule.

- Cuire à la nappa en vannant, il faut provoquer un remous à fin que la chaleur qui vient du dessous s'élève régulièrement dans l'ensemble de la crème

- Vérifier la cuisson à la spatule, ne surtout pas faire bouillir

- Passer immédiatement au chinois, filmer et faire refroidir le plus vite possible

Préparez le coulis au chocolat blanc :

Ingrediénts :

- 25 cl de lait
- 200 g de chocolat blanc
- 50 g de sucre (facultatif le chocolat est assez sucré)

Préparation :

- Faites chauffer le lait avec le sucre et ajoutez le chocolat en morceaux. Remuez au fouet et réservez au bain-marie

Pour le colis: vous pouvez utiliser 25 cl de crème fraîche liquide, le coulis sera plus onctueux.

- Nettoyez et équeutez les fraises et coupez-les en trois

- Pour le montage du mille-feuille: disposez une crêpe dans une assiette, nappez-la de crème anglaise, parsemez de morceaux de fraises, recouvrez d'une crêpe, nappez de coulis de chocolat et répétez l'opération jusqu'à épuisement des ingrédients.

- Vous pouvez faire comme sur la photo en part individuelles en découplant des disques dans vos crêpes et pour le reste procédez de la même façon

- Servez aussitôt vos crêpes décorer avec des fraises trempées dans du chocolat blanc ou non

Le dessert du jour

Mousse au chocolat



INGRÉDIENTS

- 3 œufs
- 100 g chocolat (noir ou au lait)
- 1 sachet de sucre vanillé

PRÉPARATION

Faire ramollir le chocolat dans une terrine. Incorporer les jaunes et le sucre. Puis, battre les blancs en neige ferme et les ajouter délicatement au mélange à l'aide d'une spatule. Mettre les frais pendant une heure ou deux minimum.

S o l u t i o n

Sudoku n°645

3	5	8	2	4	9	7	6	1
2	1	7	5	3	6	9	8	4
6	9	4	1	8	7	2	6	3
9	7	1	3	2	8	5	4	6
8	6	5	7	9	4	1	3	2
4	2	3	6	1	5	8	9	7
1	8	2	9	6	3	4	7	5
5	3	9	4	7	1	6	2	8
7	4	6	8	5	2	3	1	9
1	6	3	9	8	7	4	5	2
5	4	2	6	1	3	9	7	8
9	8	7	5	6	4	2	3	6
3	6	1	4	9	5	7	8	2
7	5	2	7	6	8	3	9	1
5	3	1	6	2	7	9	4	8
8	2	4	9	3	1	5	6	7
4	7	6	5	8	3	1	2	9
2	8	3	1	4	9	6	7	5
1	6	9	5	7	2	4	8	3

Mots Croisés N°645

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISOLEES■CVT■I
■N■NAITREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIURNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUSI■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONLYSEEN■MENE

KILIMANDJARO
■CASERAI■CAC
KIEL■L■ABIME
A■KABIC■LE■A
ZEEMAN■AARON
AGNI■GANSES■
KO■SATRAPE■Y
HUIT■OC■H■AS
STIERNHIELM■
T■I■E■ISMAEL
AR■LARVEE■NS
NAUPLIE■RIAD

Mots Fléchés N°645

HANDISPORT/MONDIAL DE GOAL-BALL (1^{ER} TOUR)

2 succès et un nul pour l'Algérie dans la poule A



La sélection algérienne de goalball (handisport), avec deux succès et un nul, se trouve en haut du classement du groupe A après trois matchs du premier tour du championnat du Monde 2014 (hommes et dames), qui se poursuit à Espoo (Finlande), avec la participation de 16 pays.

Après sa bonne entame de compétition, lundi matin, face à l'Ukraine (victoire 10-7), l'équipe nationale algérienne a poursuivi

son chemin en réalisant, dans l'après-midi, un second succès face à la République tchèque 7-5. Mardi matin, lors de la seconde journée qui se poursuit jusqu'au soir, les hommes de l'entraîneur national, Mohamed Bettaharat, ont été tenus en échec par l'Allemagne (7-7), après avoir été menés à la mi-temps 2-3.

Après trois matchs, les Verts récoltent sept points et se trouvent en haut du tableau en attendant le reste des rencontres qui se succè-

dent (deux matchs par jour lors du 1^{er} tour). Le capitaine de l'équipe algérienne, Mokrane Mohamed occupe, pour l'instant, la première place au classement des buteurs avec 13 buts marqués, suivi des Brésiliens Romario Marques et Leonor Silva et du Japonais Masatoshi Lto (10 buts).

Les coéquipiers de Samir Belhouchet affrontent, en fin d'après-midi de mardi, l'Espagne, alors que la République tchèque joue contre l'Iran puis les Etats-Unis, la Finlande rencontre l'Allemagne et l'Ukraine face aux Iraniens.

Résultats des rencontres jouées jusqu'ici dans le groupe A:

1 ^{ère} journée:	
Algérie - Ukraine	10-7
Tchéquie - Finlande	6-5
Espagne - USA	1-0
Iran - Allemagne	10-2
Algérie - Tchéquie	7-5
Finlande - Ukraine	12-2
Allemagne - Espagne	0-1
Iran - USA	5-6
2 ^{ème} journée:	
Algérie - Allemagne	7-7
Espagne - Finlande	2-3
USA - Ukraine	7-5

FOOTBALL

L'OPOW Oucief-Omar de Aïn Témouchent très sollicité par des clubs de Ligues 1 et 2 professionnelles

L'office du parc omnisports de la wilaya (OPOW), Oucief-Omar dit "Sikki" d'Aïn Temouchent est très sollicité par les clubs de Ligues 1 et 2 professionnelles de football, pour leurs stages de préparation d'intersaison. Après le regroupement d'une semaine du Mouloudia d'Alger (MCA) avant le mois du ramadan, le Mouloudia de Bejaia a été domicilié, depuis lundi dernier, à l'office pour effectuer un stage de dix jours, a-t-on indiqué jeudi à l'OPOW.

Cette préparation, la deuxième pour le MOB après celle à Bejaia se poursuivra jusqu'au 11 juillet, avec des entraînements biquotidiens (la première séance à 17h30, la seconde à 22h30).

L'attrait de l'OPOW Oucief-Omar d'Aïn Temouchent n'est pas fortuit puisqu'il remplit toutes les conditions pour abriter de tels stages de préparation, a-t-on relevé. Cette infrastructure sportive, qui a accueilli avec succès la dernière Coupe d'Afrique des nations de football des U20, est dotée de l'ensemble des moyens matériels et équipements pour l'avant-saison, à l'instar du terrain gazonné, de la piste

d'athlétisme, de la salle omnisports, de la salle de récupération, de la piscine semi-olympique et surtout le centre d'hébergement qui n'a rien à envier aux structures internationales.

Outre une vingtaine de chambres d'hébergement, celui-ci dispose d'un restaurant d'une trentaine de places, une cafétéria, un sauna et un cabinet médical pour le suivi des joueurs.

Les Bejaouis, qui ont rallié Aïn Temouchent depuis quatre jours, bénéficient de moyens de repos et de travail adéquats pour effectuer ce deuxième cycle consacré essentiellement à la préparation physique. A signaler qu'un autre club a réservé l'OPOW d'Aïn Temouchent pour sa préparation d'avant-saison. Il s'agit du Mouloudia de Saida qui ralliera la ville côtière dès le 12 juillet pour effectuer un stage jusqu'au 26 du même mois. D'autres clubs sont pressentis sur place pour des stages similaires, mais ils n'ont pas encore fixé de dates précises pour leur venue à Aïn Temouchent, a indiqué le chef de l'unité hébergement de l'OPOW, Messaoudi Ahmed.

COUPE D'ALGÉRIE DE FOOTBALL INTER-QUARTIERS

La finale le 5 juillet à Bologhine

La finale de la 2^e édition de la Coupe d'Algérie de football inter-quartiers se disputera samedi au stade Omar-Hamadi de Bologhine (Alger) à partir de 23h00, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication du ministère des Sports.

Les finalistes de cette édition seront connus à l'issue des matchs de poules qui ont débuté le 2 juillet et se poursuivront jusqu'au 4 juillet à Alger.

Cette compétition lancée en avril 2014, a vu la qualification pour la phase finale des équipes de Biskra, Jijel, El Oued, Aïn Témouchent, Naâma, Boumerdès, Mostaganem et Bordj Bou Arréridj.

TRANSFERT

L'Algérien Raspentino quitte l'O.Marseille pour Caen

L'attaquant algérien Florian Raspentino, prêté par l'Olympique de Marseille à Bastia (Ligue 1, France) lors de la saison écoulée, va s'engager à Caen, selon la presse locale.

Placé sur la liste des transferts, le joueur de 25 ans évoluera la saison prochaine à Caen après l'accord trouvé par l'OM avec le nouveau promu en Ligue 1 pour la conclusion de la transaction contre 500.000 euros, assure la "Provence", ajoutant que la durée du contrat sera de 3 ans.

Très peu utilisé au sein du club du Sud de la France, Raspentino avait préféré aller monnayer son talent au sein de la formation corse où il a disputé 22 matchs en Ligue 1 durant lesquels il a marqué 5 buts. L'officialisation du transfert est attendue pour ce mercredi ou jeudi, selon la même source.

APS

JSK : 1^{ER} ENTRAÎNEMENT POUR ZITI, MAKHOUT, FERAHI ET BENAMARA

Le cœur y est !

Ferrah Menad :

Pour sa préparation estivale, la JSK va disputer un stage de préparation à Evian, de trois semaines, suivie à son retour d'autres matchs de préparation à la première journée de championnat face au MCO, le 16 août.

Approchés lors de leur première séance d'entraînement sous la houlette du désormais nouvel entraîneur adjoint de la JSK Farid Zemiti, les nouvelles recrues de la saison ont bien voulu nous donner leurs impressions. Leurs farouches ambitions de conquérir les cœurs des fans kabyles, trahissent déjà leurs visages. Écoutons-les.

Khoutir Ziti :

«Comme vous le savez tous, je ne suis pas à mon premier passage à la JSK, je suis donc très heureux de retrouver la maison kabyle. Je savais que j'allais trouver une bonne ambiance ici. Il est clair que maintenant je dois me mettre au plus vite à mon travail, j'espère que cette saison je pourrais faire oublier aux fans des Canaris mon dernier passage et ce en inscrivant, cette fois-ci, plusieurs buts et remporter d'autres titres avec la JSK.»



Si Ahmed Makhout :

«Je suis très ravi d'être enfin ici au stade du 1^{er} Novembre et d'entamer la préparation avec la JSK, j'espère sincèrement que je pourrais retrouver tous mes moyens, car comme vous le savez, je n'ai pas joué beaucoup de match avec mon ex-équipe le CRB. Cela dit, je suis à la JSK pour gagner des titres et porter très haut l'emblématique maillot jaune et vert.»

Rachid Ferahi :

«Pour ne rien vous cacher, je suis très satisfait de l'accueil qu'on m'a réservé ici, l'ambiance est très chaleureuse, le groupe est majoritairement jeune ce qui facilite notre intégration. Place au travail maintenant, il faut s'entraîner dur durant l'intersaison afin d'être au top niveau à la reprise. Tout le monde connaît le standing de la JSK et je ne lésinerai sur aucun effort pour honorer la confiance placée en moi.»



Youcef Benamara :

«D'abord je tiens à remercier l'ensemble des dirigeants de la JSK à leur tête le président Hannachi qui nous ont réservé le meilleur accueil. Concernant mon premier jour à la JSK, je pense que tout se passe bien. Personnellement, j'ai hâte de jouer pour porter sur le terrain le maillot si prestigieux de la JSK et procurer de la joie à nos fans. Je pense qu'un joueur de football cherche constamment à évoluer, et mon objectif premier en signant à la JSK est celui déjà d'avoir donné une autre dimension à ma carrière.»

F. M.



L'EN conviée à un f'tour par le Premier ministre

L'équipe algérienne de football, rentrée mercredi à 14h30 du Brésil, où elle avait réussi un bon parcours en coupe du Monde, a été conviée mercredi soir par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à un f'tour (dîner de rupture du jeûne) à Djenane El Mithak (Alger).

Des membres du gouvernement, des instances sportives et des responsables d'institutions, ont pris part au dîner. Les festivités avaient démarré plus tôt pour les joueurs, qui ont effectué une longue parade à travers les principales artères de la capitale avant de se rendre à ce dîner. Après une brève pause au salon d'honneur de l'aéroport Houari Boumediène, les partenaires du capitaine Madjid Bougherra sont montés à bord d'un bus, aménagé spécialement à cet effet, avant de partir à la rencontre du peuple algérien.

Leur parcours a commencé sur l'avenue de l'ALN, en partant vers le rond-point de la place du 1er mai. Après quoi, les joueurs ont longé l'Avenue de l'indépendance en direction du Palais du Peuple. Arrivés au bout de ce trajet, les



«Vert» on fait une virée du côté de la Rue Didouche Mourad, en descendant vers la Grande Poste. Par la suite, leur bus est allé sur la Rue Hassiba Ben Bouali, où se trouve le siège du Ministre des Sports, qui était la dernière étape de cette parade.

La sélection algérienne qui participe

pour la quatrième fois à une Coupe du Monde a réalisé l'exploit de passer en huitièmes de finale pour la première fois de son histoire après avoir terminé second du groupe H avec 4 points. En 8es de finale, les Verts ont été éliminés par l'Allemagne (2-1 ap) lundi soir à Porto Alegre après un match héroïque.

Bougherra : «L'accueil chaleureux a rendu les joueurs plus fiers de leur performance»

L'accueil réservé par le public à la sélection algérienne de football mercredi à Alger a rendu les joueurs «encore plus fiers» de leur performance, a indiqué Madjid Bougherra, capitaine de la sélection algérienne de football éliminée, à l'issue d'un match héroïque par l'Allemagne (2-1, après prolongation) lundi en 8e de finale du Mondial-2014. «Ce magnifique accueil ne me surprend pas car j'ai déjà vécu ça en 2009 (qualification au Mondial-2010, victoire en barrage face à l'Egypte, ndlr). Mais pour mes coéquipiers, ils découvrent pour la première fois cette folle ambiance et ont mesuré l'attachement du peuple algérien au football», a déclaré Bougherra à l'APS après le f'tour (dîner de rupture du jeûne) offert aux Verts par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal à Djenane El Mithak (Alger).

Des membres du gouvernement, des instances sportives et des responsables d'institutions, ont pris part au dîner qui s'est déroulé dans une ambiance conviviale au rythme de chansons



chaabi interprétées par l'artiste Nourredine Allane.

«L'accueil qui nous a été réservé nous rend, nous les joueurs, encore plus fiers de notre performance. Quant nous étions au Brésil, nous avons pu voir à la télé et sur internet l'effervescence de nos fans à l'approche des matchs, leurs joies et déceptions à l'issue des rencontres. C'est un public exceptionnel capable de porter son équipe et la pousser vers le meilleur», a-t-il assuré.

Pour sa part, Nourredine Korichi, adjoint du sélectionneur national Vahid Halilhodzic, estime que la délégation est rentré à Alger avec le sentiment du «devoir accompli». «Notre plus grande satisfaction est d'avoir offert du bonheur à 40 millions d'Algériens qui sont fiers de leur jeune équipe. On sort par la grande porte du Mondial-2014 et c'est ça l'essentiel», a-t-il dit.

Avec des signes de fatigue visibles sur leurs visages, la

plupart des joueurs n'ont pas voulu s'adresser à la presse préférant rejoindre directement leur bus pour quitter la résidence Djenane El Mithak (Alger).

L'Algérie a récolté 4 points dans le groupe H après une victoire devant la Corée du Sud (4-2), une défaite face à la Belgique (2-1), un nul contre la Russie (1-1), avant de tomber en 8e de finale face à la Mannschaft après un match saisonnier.

L'équipe algérienne est rentrée ce mercredi (14h30) du Brésil, où elle avait réussi le meilleur parcours de son histoire en coupe du Monde. Les joueurs ont ensuite effectué à bord d'un bus aménagé spécialement à cet effet, une longue parade à travers les principales artères de la capitale. Avant le f'tour organisé en leur honneur, le président de la République Abdelaïz Bouteflika, a reçu les joueurs et la staff technique de l'équipe nationale accompagnés par le patron de la Faf, Mohamed Raouraoua, et les a félicités pour avoir «fièrement» représenté le pays au Mondial-2014.

SELON LA PREMIÈRE CHAÎNE DE TÉLÉVISION FRANÇAISE TF1 «L'Algérie, l'une des plus belles surprises»

La sélection d'Algérie, auteur d'un beau parcours au Mondial brésilien, est sans doute l'une des plus belles surprises de la Coupe du monde-2014, estime la première chaîne de télévision française. «Les Fennecs ont livré de grands matches et sont tombés avec les honneurs en disputant le premier huitième de finale de leur histoire dans cette compétition», écrit TF1 sur son site officiel. Durant une rencontre riche en émotions contre l'Al-



lemagne, les Algériens ont une fois de plus fait vibrer tout un peuple, mais aussi de nombreux fans de foot» a ajouté la chaîne française. «Plus que jamais, il faut

le crier haut et fort : «One, two, three, merci l'Algérie !» conclut la même source. La sélection algérienne qui participait pour la quatrième fois à une Coupe du monde a réalisé l'exploit de passer en huitièmes de finale pour la première fois de son histoire après avoir terminé second du groupe H avec 4 points. En 8es de finale, les Verts ont été éliminés par l'Allemagne (2-1 ap) lundi soir à Porto Alegre après un match héroïque.

Raouraoua :
«Nous avons
écouté le Président
Bouteflika
avec ses sages
conseils»



Le patron de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, a dit avoir écouté les «sages conseils» du président de la République, Abdelaïz Bouteflika, mercredi à Alger lors d'une audience accordée par le chef de l'Etat au premier responsable de l'instance fédérale et au sélectionneur national, Vahid Halilhodzic.

«C'est un grand honneur d'être reçus par le président de la République à notre retour après cette épopée au Brésil. Cela démontre, encore une fois, de l'importance accordée par M. Bouteflika à la famille du football et notamment à l'équipe nationale», a déclaré M. Raouraoua à l'APS, à sa sortie de l'audience. «Le président Bouteflika s'intéresse à tout ce qui se passe dans le football national et en particulier dans l'élite. Nous l'avons écouté avec ses sages conseils et aussi nous avons parlé encore du développement du football futur. Nous sommes certains que ses orientations, déjà émises à plusieurs reprises, seront suivies d'effet», a-t-il ajouté.

Interrogé, avec insistance, sur le dévenir du sélectionneur Vahid Halilhodzic, en fin de contrat avec les Verts, Mohamed Raouraoua a refusé d'y répondre.

«Je ne peux pas en parler maintenant», a-t-il lâché, avant de monter dans une voiture, en direction de la résidence Djenane El-Mithaq, où il était convié, avec toute l'équipe nationale, à un f'tour (rupture du jeûne) par le Premier ministre, Abdelaïz Sellal.

Pendant environ cinq minutes de l'audience auxquelles l'APS a pu assister (avant de se poursuivre à huis clos), M. Bouteflika avait demandé au patron de la FAF de maintenir coach Vahid à la tête de la barre technique des Verts. «Vahid (Halilhodzic) doit rester avec nous. C'est une grande équipe que nous avons», a déclaré M. Bouteflika aux deux hommes. L'entraîneur national a réagi par un sourire, avant de répondre : «Ca n'a pas été toujours facile mais il faut continuer sur cette dynamique. Grâce à notre jeu, nous sommes devenus les chouchous des Brésiliens». Le chef de l'Etat avait reçu, auparavant, les joueurs de l'équipe nationale et les a félicités pour avoir «fièrement» représenté le pays au Mondial-2014 au Brésil, où ils ont atteint les 8es de finale pour la première fois de l'histoire de l'Algérie, avant d'être éliminés avec les honneurs par l'Allemagne (2-1 après prolongation).

APS

CLUB AFRICAIN Djabou contacté par des clubs français et turcs



Le milieu offensif algérien Abdelmoumene Djabou, toujours sous contrat avec le Club Africain (Ligue 1 tunisienne de football), a été contacté par des clubs français et turcs en vue de la saison 2014-2015, a appris l'APS auprès du joueur.

«Je suis sollicité par des clubs européens, en France et en Turquie. Je ne peux pas en dire plus», a déclaré l'international algérien, auteur de deux buts lors du Mondial-2014 au Brésil, où les Verts ont atteint, pour la première fois de l'histoire, les huitièmes de finale d'une coupe du Monde. «Avec mes deux réalisations, j'ai rejoint Salah Assad en tête du classement des meilleurs buteurs algériens en phases finales de coupes du Monde. C'est vraiment un honneur pour moi», a ajouté Djabou, qui partage également cette place avec l'attaquant Islam Slimani. «Ce n'est pas facile d'inscrire deux buts en Coupe du Monde. Mais avec le travail et la persévérance, on peut atteindre tous nos objectifs», a affirmé le nouveau chouchou des supporters algériens.

Invité à donner son avis sur la participation algérienne au Mondial brésilien, où l'équipe nationale a été éliminée avec les honneurs par l'Allemagne (2-1 après prolongation) après un match héroïque, Djabou n'a pas caché sa «satisfaction».

«Nous sommes entrés dans l'histoire avec cette qualification au 2^e tour. Nous avons une équipe formée de joueurs évoluant dans de grands clubs européens, il y a une grande concurrence. Nous avons tout donné pour arriver à ces résultats. Je suis satisfait de moi-même et du groupe», a-t-il conclu. Avant leur élimination face aux Allemands, les Verts avaient terminé à la 2^e place du groupe H avec 4 points, derrière la Belgique (9 pts) et devant la Russie (2 pts) et la Corée du Sud (1 pt).

APS

CAN-2015

Les Verts, l'esprit déjà tourné vers le rendez-vous marocain



Après avoir rempli son contrat en se qualifiant pour la première fois de son histoire aux huitièmes de finale du Mondial qui se poursuit au Brésil, la sélection algérienne de football se projette déjà sur un autre objectif: la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2015) prévue au Maroc.

L'accueil triomphal (populaire et officiel) réservé aux Verts à leur retour du Brésil mercredi, semble avoir stimulé davantage les coéquipiers de Sofiane Feghouli pour procurer d'autres joies à leurs compatriotes. «Nous vivons des moments inoubliables. Nous ressentons vraiment du plaisir, et à nous maintenant de nous projeter sur la prochaine CAN», a déclaré le milieu de terrain Hassan Yebda, qui n'est pourtant pas à sa première parade dans les rues d'Alger, puisqu'il avait eu à vivre de pareils moments de joie après le retour de l'équipe nationale du Soudan auréolée par sa qualification au Mondial-2010.

«Nous avons fait honneur à notre peuple, mais il ne faudra pas s'arrêter en si bon chemin. Nous avons un autre défi à relever: la CAN-2015», renchérit pour sa part l'un des deux meilleurs buteurs actuels des Verts, Hilal Soumani.

Le parcours honorifique du «Club Algérie» en terre brésilienne a ouvert l'appétit au capitaine Madjid Bougerra, qui ne semble pas pour autant

pris d'annoncer sa retraite internationale de sitôt. Mieux, il commence à faire du prochain rendez-vous continental une «obsession». «La progression est énorme, surtout dans la mentalité. L'équipe est en train de mûrir. L'échec de la CAN-2013 nous a fait du bien (les Verts étaient éliminés au 1^{er} tour, ndlr), on est redescendu sur terre. L'expérience du Brésil nous donne une confiance énorme pour la prochaine CAN, le but est de la gagner maintenant, on représente une grande équipe d'Afrique», lâche-t-il.

L'Algérie devenue l'équipe à battre

Mais c'est peut-être aller vite en besogne, car les Verts doivent penser d'abord à passer le tour des éliminatoires qui débutera en septembre prochain. Une mission délicate les attend face au Mali, l'Ethiopie et le vainqueur des barrages entre Bénin et Malawi.

Les joueurs algériens sont d'ores et déjà conscients de la difficulté de la tâche. Ils sont unanimes à dire qu'ils seront désormais attendus par tous leurs prochains adversaires.

En d'autres termes, la sélection nationale, de par son parcours en coupe du monde, devient l'équipe à battre sur le continent africain. Un obstacle supplémentaire qu'elle doit surmonter pour être présente lors de la phase finale de la prochaine édition continentale. Un rendez-vous que personne en Algérie n'imagine rater,

maintenant que l'euphorie a pris le dessus sur cette attitude négative du «gagne petit» qui s'était emparée des Verts pendant de longues années. Le fait que la prochaine fête footballistique continentale soit programmée au Maroc, un pays voisin où aucun problème d'adaptation ne se posera pour les joueurs, est un autre stimulant pour les joueurs algériens afin d'aller jusqu'au bout du rêve, celui de mettre un terme à un quart de siècle de disette. Le seul trophée africain remporté par l'Algérie remonte à 1990.

Le cauchemar des éliminatoires de la CAN-2012 toujours en tête

Mais les plus avertis gardent toujours en mémoire le scénario de la CAN-2012, à laquelle l'Algérie -- à la surprise générale -- était absente. Une épreuve intervenue deux années après la participation, pour la troisième fois, des Verts au Mondial. Ayant entamé justement les éliminatoires trois mois seulement après le rendez-vous planétaire d'Afrique du Sud, les protégés du sélectionneur de l'époque, Rabah Saâdane, étaient passés à côté de la plaque dès leur premier match contre la Tanzanie qui les a tenus en échec à Blida (1-1).

Un semi échec qui va coûter le poste d'entraîneur au «Cheikh», et compromettre le parcours des Algériens dans ces éliminatoires avant d'abandonner la course après la cinglante défaite concédée sur le terrain de la sélection marocaine (4-0).

Voilà qui devrait obliger les partenaires de l'excellent Rais M'bolhi à rester sur leurs gardes, quelques semaines avant d'entrer dans le vif du sujet. Un quelconque excès de confiance risque de leur jouer un mauvais tour. L'on dit souvent d'ailleurs qu'arriver au sommet est moins compliqué que de s'y maintenir. En attendant, les responsables du football national doivent d'abord trancher, le plus vite possible, sur cette pertinente question du staff technique. Le contrat de l'entraîneur bosnien, Vahid Halilhodzic, est arrivé à terme, alors que le flou persiste à propos de son avenir avec les Verts.

MONDIAL-2014

Les cartons jaunes seront effacés après les quarts de finale (FIFA)

Les cartons jaunes reçus depuis le début de la coupe du Monde 2014 seront effacés à l'issue des quarts de finale prévus vendredi et samedi, pour donner aux meilleurs joueurs une chance de disputer la finale, a indiqué la Fédération internationale de football (FIFA).

Contrairement aux précédentes éditions du Mondial durant lesquelles les compteurs étaient remis à zéro à l'issue de la phase de groupes, les joueurs seront, cette fois-ci, blanchis après les quarts de finale. «La FIFA veut simplement donner aux meilleurs joueurs une chance de

jouer la finale. On a eu cette discussion la première fois quand Ballack a été suspendu» en finale du Mondial-2002, a expliqué le porte-parole de l'instance internationale, Matthias Schneider.

Des stars comme l'Allemand Michael Ballack, l'Italien Alessandro Costacurta (1994) ou encore l'Argentin Claudio Caniggia (1990) avaient manqué la finale de la coupe du Monde pour cumul de cartons. La finale de la Coupe du Monde 2014 aura lieu le 13 juillet au stade Maracana à Rio de Janeiro.

6 joueurs algériens dans l'équipe type africaine

Six joueurs de la sélection algérienne de football ont été choisis dans l'équipe type africaine du Mondial-2014 qui se poursuit au Brésil, et qui a vu la participation de cinq sélections africaines, dont deux d'entre elles sont parvenues à atteindre le stade des huitièmes de finale.

Le gardien de but, Rais M'bolhi, a été logiquement désigné comme dernier rempart de cette équipe type établie par le site spécialisé continental

«Foot afric». Une distinction méritée, selon les spécialistes, vu le rôle qu'il a joué dans la qualification algérienne aux huitièmes, avant d'être élu par la Fifa comme l'homme du match face à l'Allemagne, perdu 2-1 après prolongation synonyme d'élimination du «Club Algérie» de la fête planétaire. En défense, Rafik Halliche et Fawzi Ghoulam sont retenus dans le onze africain, tout comme leurs coéquipiers Sofiane Feghouli et Yacine Brahimi au milieu de

terrain, alors qu'Islam Slimani est le seul attaquant algérien choisi dans l'équipe type africaine du Mondial, après avoir brillé en inscrivant deux buts lors de ses trois titularisations dans cette compétition.

Outre l'Algérie, l'Afrique a été également représentée en huitièmes de finale par le Nigeria, champion d'Afrique en titre, alors que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun, ont quitté l'épreuve dès le premier tour.

Sakho va mieux



Laissé sur le banc pour le huitième de finale de la Coupe du Monde face au Nigéria (2-0), le défenseur de l'équipe de France, Mamadou Sakho va mieux. Le joueur estime pouvoir tenir sa place vendredi face à l'Allemagne si Didier Deschamps fait appel à lui. Dans des propos rapportés par RMC, Mamadou Sakho donne des nouvelles rassurantes sur son état de santé : "Ça va. Comme je l'ai dit, je suis sorti par précaution lors de mes derniers matches. Sinon ça va, je vais mieux, je vais bien. Hier (mardi), je me suis entraîné, tout s'est bien passé. Je suis à la disposition du groupe", a déclaré le joueur de Liverpool.



Matuidi

se souvient de l'Allemagne

Blaise Matuidi n'a pas oublié le match amical du 6 février 2013, perdu 2-1 au Stade de France et dernière confrontation face à l'Allemagne.

« C'est une équipe qui nous avait posé problème au milieu de terrain. Özil était en meneur de jeu et nous en 4-4-2. Ça nous avait mis en difficulté. On aura le temps de visionner ça. Aujourd'hui, c'est une autre équipe de France, qui a évolué et qui joue dans un autre système. On a appris depuis ce match, évolué dans le bon sens. On est conscient qu'ils peuvent nous mettre en difficulté mais on a tout ce qu'il faut », s'est souvenu le milieu du PSG en conférence de presse. La France défie l'Allemagne vendredi soir en Quarts de finale du Mondial 2014



Un arbitre argentin pour France-Allemagne

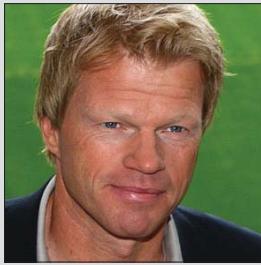
Pour le quart de finale de Coupe du monde opposant la France à l'Allemagne vendredi au Maracana de Rio de Janeiro (18h), la FIFA a désigné un arbitre argentin pour diriger les débats. C'est Nestor Fabian Pintana (38 ans) qui officiera lors de cette rencontre au sommet.

"Incroyable ! Je me sens tellement chanceux d'être l'arbitre de France-Allemagne ! J'espère que ce sera un grand match !", a réagi l'Argentin sur son compte Twitter. Les Tricolores auraient sans doute préféré retrouver l'Américain Mark Geiger...

Benzema et Neymar dans le Top 10



Oliver Kahn : «La France n'est pas une grande équipe !»



A l'approche du premier quart de finale de la Coupe du monde entre la France et l'Allemagne, Oliver Kahn a décidé de lancer une première salve en direction des hommes de Didier Deschamps. L'ancien portier a confié au média ZDF qu'à ses yeux, la Mannschaft n'avait rien à craindre des Bleus. « Ce n'est pas une grande équipe, elle est loin d'être au-dessus du lot. On a vu beaucoup de faiblesses chez les Français contre le Nigéria. Lorsqu'on les presse tôt au milieu de terrain, ils ne peuvent pas trouver Benzema. Il ne leur reste que peu de possibilités. Quant à la défense, elle n'est pas sûre du tout. Tu auras toujours des chances contre elle. »

Schürrle : «Tout le monde croit en nous»

Buteur contre l'Algérie en 1/8e de finale, l'attaquant de Chelsea a rappelé les ambitions germaniques à J-2 d'affronter la France.

«Quand vous participez à une Coupe du monde avec l'Allemagne, on s'attend à ce que vous la gagniez», a-t-il déclaré devant la presse, avant d'ajouter : "Nous ne sommes pas venus ici juste pour participer. Quand vous avez une équipe avec de tels joueurs, tout le monde dans votre pays, mais également dans le monde entier croit en vos chances. Nous avons de grandes ambitions et nous croyons d'autant plus à la victoire finale que nous sommes dans le top 8."



Hummels opérationnel contre les Bleus



Le défenseur central de l'Allemagne, Mats Hummels, a annoncé qu'il était opérationnel pour le Quart de finale de Coupe du monde contre l'équipe de France.

Mats Hummels, sur le flanc à cause d'une blessure à la jambe droite contractée contre le Portugal (4-0), en début de Coupe du monde, devrait faire son retour contre les Bleus, en Quarts de finale. Le défenseur central, élément important de la Mannschaft, a annoncé ce mercredi sur son compte Twitter qu'il serait opérationnel pour ce choc.

Les huitièmes de finale de la Coupe du Monde 2014 sont terminés. Ils ont été riches en émotions mais surtout en prolongations. A partir de samedi, nous aurons le droit à quatre aller/venues quarts de finale : France v Allemagne, Brésil v Colombie, Argentine v Belgique et Pays-Bas v Costa Rica. Soit l'Europe face à l'Amérique du Sud.

A l'issue des huitièmes de finale, il faut souligner qu'un défenseur se trouve en tête du classement des meilleurs joueurs de ce Mondial : il s'agit du Brésilien David Luiz. Dans ce Top 10, nous retrouvons Karim Benzema et Neymar aux 3e et 6e place.

Condor **IRIS SAT** **KANDI** **AIGLE AZUR**

DK NEWS
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

TOMBOLA 2014

2 billets d'avion

Et plein d'autres cadeaux à gagner

COUPON N° : 03

NOM :
PRÉNOM :
ADRESSE :
NUMÉRO TEL :
EMAIL :

REGLEMENT TOMBOLA 2014

Article 1 : La société organisatrice de la TOMBOLA
SARL DK NEWS au capital 100.000 DA dont le siège social, est situé : 03, Rue du Djurdjura – Ben Aknoun Alger, ci-après.

«L'organisateur», représenté par son gérant : Monsieur CHERBAL ABDELMADJID ; organise une Tombola nationale ouverte pour tous les lectrices et lecteurs, durant tout le mois de Ramadhan.

Article 2 : Object du règlement

Le présent règlement a pour objet de définir les conditions générales de la Tombola que DK NEWS organise, durant le mois de Ramadhan ainsi que les modalités d'identification des gagnants.

Article 3 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 02/07/2014 au 29/07/2014, la Tombola peut être prolongée ou diminuée dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les O coupsons est fixée à cinq (05) jours après la fin de l'organisation de la Tombola et la date de la franchise de l'Algérie poste fera foi.

Article 4 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lectrices et lecteurs, ayant remplis en intégralité les coupons de participation et envoyez à l'adresse :

DK NEWS

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814

Ben Aknoun - Algérie

Ces coupons que les lectrices et lecteurs trouvent en page 23 devront les couper selon la zone limitée à cet effet.

Les participants doivent collectionner tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.

Chaque lectrice et lecteur ne peut prétendre à plusieurs participation ce qui induit qu'il ne sera retenue qu'une seule participation pour prétendre gagner un cadeau.

Les participants sont éligibles dans les cas suivants :

- Les employés de DK NEWS, ou membres de leurs familles directes (conjoints ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

- Les candidats doivent résider en Algérie ;

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur une présentation de la carte d'identité Nationale et d'un document justifiant l'affiliation ;

- Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement

• Le courrier non franchisé par Algérie poste ne sera pas retenu donc éliminé.

Le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 05 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page .. qui comprendra des zones où le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, email, âge, fonction.

Article 06 : Avis aux gagnants

Les (15) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par Téléphone, mail et SMS.

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 07 : Cadeaux

Les (15) gagnants tirés au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

01- Climatiseur + LED (Iris)

02- Climatiseur + LED (Iris)

03- Climatiseur + LED (Iris)

04- Billet (Aigle Azur)

05- Billet (Aigle Azur)

06- Smart TV (Condor)

07- LED + Demo (Condor)

08- Cuisinière + Chauffe bain (Condor)

09- Machine à laver (Condor)

10- Congélateur (Condor)

11- Frigo (Condor)

12- Téléphone + Tablette (Condor)

13- Machine à café (Kandi)

14- Vélo (Kandi)

15- Aspirateur + Climatiseur (Condor)

Article 08 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs invitations pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2014» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de (15) jours pour récupérer son cadeau.

Article 09 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à l'apparition de ce dernier modifié.

Au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 10 : Réstitution ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et ce en raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Édité par la SARL
DK NEWSDirecteur général
Abdelmadjid CHERBALDirecteur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB | 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021.94.66.62/63 - **FAX** : 021.94.66.82
E-MAIL : contact@dknews-dz.com - **SITE** : http://www.dknews-dz.com**PUBLICITE** : S'adresser à 03, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL.** : 021 94 66 62 (63) /
FAX : 021.94.66.82 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - **ANEPE spa** -
1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX** : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

Vendredi 4 Juillet 2014 - 6 Ramadhan - N° 652 - Deuxième année

DIPLOMATIE

FÊTE NATIONALE DE BIÉLORUSSIE Le Président Bouteflika félicite son homologue Alexandre Loukachenko

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue biélorusse, Alexandre Loukachenko, à l'occasion de la fête nationale de son pays. «Au moment où la République de Biélorussie célèbre sa fête nationale, il m'est agréable de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux de progrès et de prospérité pour le peuple biélorusse ami», a écrit le président Bouteflika dans son message. «En cette heureuse occasion, je tiens à vous réaffirmer mon entière disponibilité à œuvrer avec vous au renforcement des liens d'amitié et de coopération qui existent entre nos deux pays», a souligné le chef de l'Etat.

M. Lamamra reçoit le nouvel ambassadeur de Tunisie en Algérie...

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu, jeudi, Abd Elmadjid El Farchichi, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de Tunisie auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

... le nouvel ambassadeur de l'Etat de Palestine...

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu également Louai Mahmoud Tah Aissa, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République de l'Etat de Palestine auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

... le nouvel ambassadeur du Chili...

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu aussi Macia Covarrubias, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Chili auprès de la République algérienne démocratique et populaire.

... et le nouvel ambassadeur suisse

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a reçu le même jour Muriel Berset Kohen, qui lui a remis les copies figurées des lettres de créances, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Confédération de Suisse auprès de la République algérienne démocratique et populaire, a indiqué jeudi le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.

Ahmed Bouziane nouvel ambassadeur d'Algérie auprès de la République de Chypre

Le gouvernement de la République de Chypre a donné son agrément à la nomination de Ahmed Bouziane, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République de Chypre, avec résidence à Beyrouth, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué.



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi les joueurs de l'équipe nationale

LE PRÉSIDENT BOUTEFLIKA : «Vous avez fièrement représenté l'Algérie»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu mercredi les joueurs de l'équipe nationale du football et les a félicité pour avoir «fièrement» représenté l'Algérie au mondial 2014 du football, au Brésil.

«Vous avez fièrement représenté l'Algérie», a déclaré le chef de l'Etat aux joueurs de l'équipe nationale, leur

coach, Vahid Halilhodzic et le président de la Fédération algérienne de Football (FAF), Mohamed Raouraoua. Le Président Bouteflika a salué les joueurs de l'équipe nationale ainsi que leur staff technique avant de prendre une photo souvenir avec eux. Par la suite, le président de la République a reçu en audience, MM.Halilhodzic et Raouraoua qui lui ont offert un ballon Brazuka et un maillot, signés par tous les joueurs de l'équipe nationale du football.

«Vahid Halilhodzic doit rester à la tête des Verts»

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a demandé au patron de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, de maintenir le sélectionneur Vahid Halilhodzic à la tête des Verts, mercredi lors d'une audience à Alger en présence du Bosnien.

«Vahid (Halilhodzic) doit rester avec nous. C'est une grande équipe que nous avons», a déclaré M. Bouteflika aux deux hommes. L'entraîneur national a réagi par un sourire, avant de répondre : «Ca n'a pas été toujours facile mais il faut continuer sur cette dynamique. Grâce à notre jeu, nous sommes devenus les chouchous des Brésiliens». Le chef de l'Etat avait reçu, auparavant, les joueurs de l'équipe nationale et les a félicités pour avoir «fièrement» représenté le pays au Mondial-2014 au Brésil, où ils ont atteint les 8es de finale pour la première fois de l'histoire de l'Algérie, avant d'être éliminés avec les honneurs par l'Allemagne (2-1 après prolongation).

Coach Vahid est en fin de contrat avec la sélection algérienne qu'il en-



trainé depuis 2011 en remplacement d'Abdelhak Benchikha. Ni le président de la FAF, ni Halilhodzic ne se sont prononcés de manière officielle sur le devenir de l'entraîneur bosnien. La presse spécialisée parle du Français Christian Gourcuff, ex-entraîneur de Lorient, pour lui succéder. Mardi, au lendemain de l'élimination contre l'Allemagne, des supporters de la sélection algérienne ont lancé une cam-

pagne sur internet, notamment sur les réseaux sociaux, réclamant le maintien de l'entraîneur Halilhodzic à la tête de la barre technique de l'équipe nationale.

Les Verts reprendront la compétition au mois de septembre prochain, à l'occasion des éliminatoires de la coupe d'Afrique des nations 2015 (CAN-2015) dont la phase finale aura lieu au Maroc.

MEILLEUR GARDIEN DU MONDIAL-2014 M'bolhi 2^e du sondage Mirror

Le gardien de but de la sélection algérienne de football, Rais M'bolhi, occupe provisoirement la deuxième place au classement du meilleur portier du Mondial-2014 qui se déroule actuellement au Brésil, selon le sondage du journal britannique Mirror. Auteur d'une belle coupe du Monde avec des arrêts de classe mondiale notamment en 8es de finale contre l'Allemagne (2-1 a.p.), le gardien du CSKA Sofia a récolté jusque-là 21% des voix des internautes. La première place au classement est occupée par le Mexicain Guillermo Ochoa (70%). L'Américain Tim Howard complète le podium (4%). Cinq autres gardiens dont le Nigérian Vincent Enyeama sont également en lice pour le titre du meilleur gardien de but du Mondial brésilien. M'bolhi (28 ans) a été pour beaucoup dans le parcours honorable des Verts au Mondial-2014, en contribuant dans leur qualification, pour la première fois de leur histoire, aux huitièmes de finale de la compétition.

FÉLICITATIONS

Chaouchi Smaïl et toute sa famille félicitent leur charmante Chaouchi Souad pour l'obtention de son BEM et lui souhaitent d'autres réussites.